



Remplir une déclaration d'impôts avec l'assistant électronique

[MyGuichet.lu](https://myguichet.lu)

A man and a woman are sitting at a table in a modern living room. The woman is on the left, wearing a brown sweater, and the man is on the right, wearing a plaid shirt. They are both looking at a document on the table. The room has large windows, a brick wall, and a shelf with various decorative items.

Cas de figure

Imposition collective si les 2
contribuables disposent de leur propre
produit LuxTrust

MyGuichet.lu

Contenu de ce tutoriel

- De quoi ai-je besoin pour faire notre déclaration d'impôts avec l'assistant électronique ?
- Saisie du formulaire
- Signature
- Ajout de pièces jointes
- Transmission



Si vous êtes **marié·e ou pacsé·e** et que vous optez pour une **imposition collective**, une **double signature électronique** est requise.



Ce tutoriel explique comment remplir votre déclaration d'impôts avec imposition collective si **vous disposez tous les 2 de votre propre produit LuxTrust** pour la signature électronique.

De quoi ai-je besoin pour faire notre déclaration d'impôts avec l'assistant électronique ?

Produit d'authentification

(produit LuxTrust ou eID luxembourgeoise)

Espace privé sur MyGuichet.lu



Comment créer un **espace privé** sur MyGuichet.lu ?



Veillez noter que vous **ne pouvez pas utiliser un moyen d'identification eIDAS d'un autre pays** pour signer votre déclaration d'impôts.

Étapes de la démarche

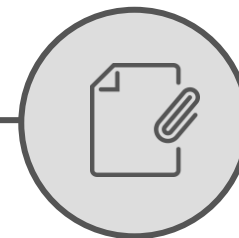
Saisie du formulaire



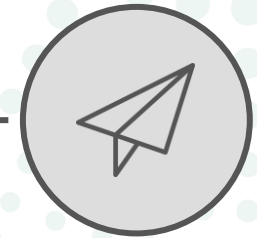
Signature



Ajout de pièces jointes



Transmission



Étape 1/4

Saisie du formulaire

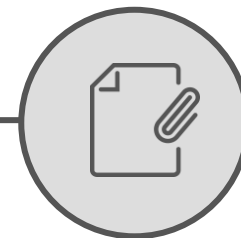


Étape en cours

Signature



Ajout de pièces jointes

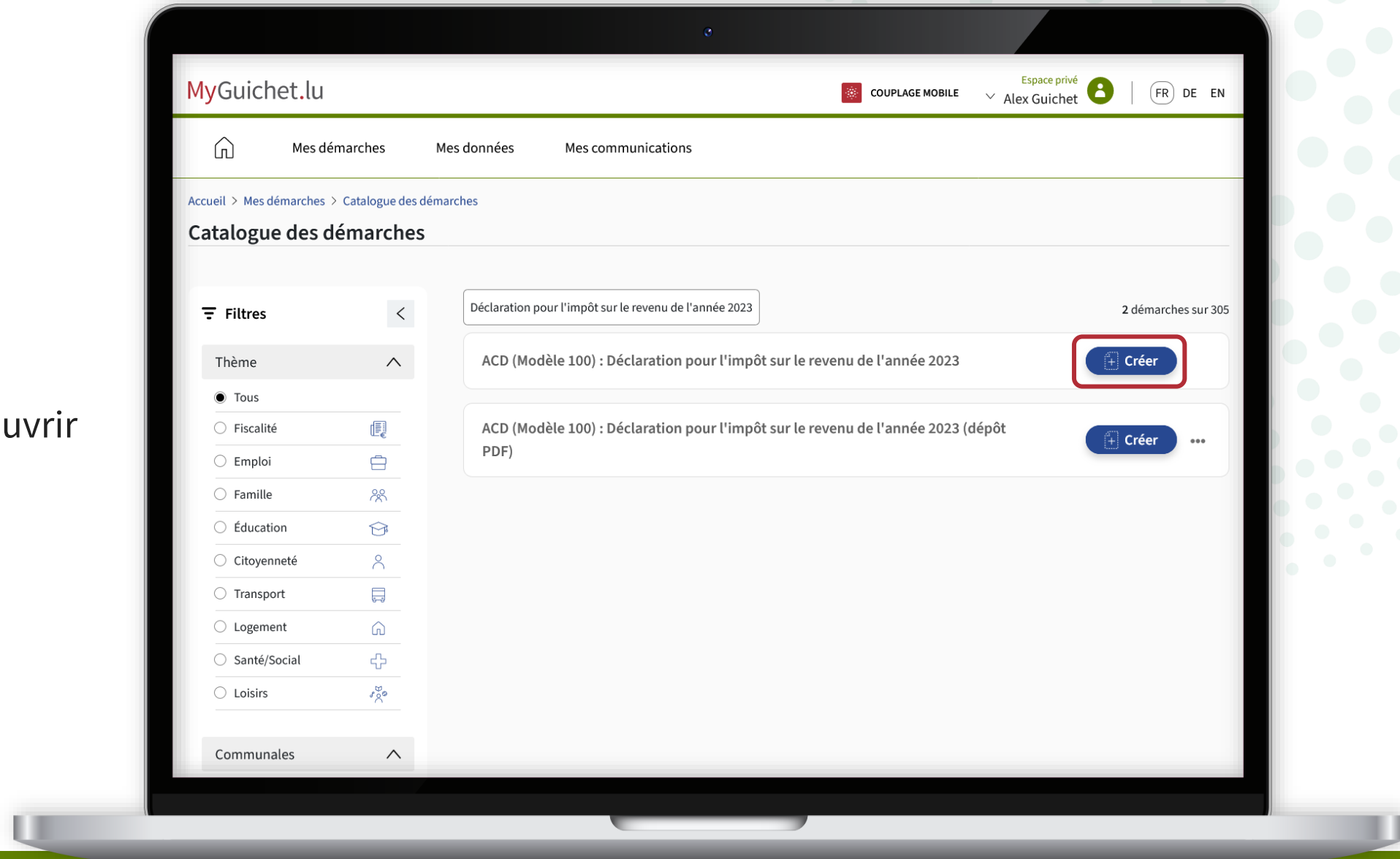


Transmission



1

Cliquez sur "**Créer**" pour ouvrir l'assistant électronique.




Après avoir pris connaissance des **explications liées à l'assistant électronique**, cochez la case concernée.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	∧
• Introduction	
Eligibilité	∨
Indications générales	∨
Revenus	∨
Dépenses spéciales	∨
Charges extraordinaires	∨
Divers	∨
Récapitulatif	∨

Introduction

Introduction


 L'Administration des contributions directes attire votre attention sur le fait que la version actuelle de la démarche électronique ne s'applique pas à l'ensemble des situations dans lesquelles les contribuables peuvent se trouver.


Je reconnais, respectivement en cas d'imposition collective, nous reconnaissons avoir pris connaissance des explications liées à la démarche sur Guichet.Ju : 60010

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/fiscalite/declaration-impot-decompte/activite-professionnelle/declaration-revenus/declaration-impot-electronique.html>

Les contribuables qui ne tombent pas dans le cadre prévu par cette démarche sont invités à faire le dépôt de la déclaration en envoyant la version PDF via MyGuichet ou en utilisant les formulaires (pré)imprimés dont l'envoi se fait par voie postale.

Je confirme, respectivement en cas d'imposition collective, nous confirmons donner mon/notre consentement en vue d'une imposition qui pourrait être fondée exclusivement sur un traitement automatisé de la présente déclaration.

 Des informations sur le consentement, son refus, son retrait et sa portée peuvent être trouvées dans le chapitre "Informations spécifiques au consentement" de la rubrique ci-après : <https://impotsdirects.public.lu/fr/support/delph.html> (<https://gd.lu/d4XPjr>)

 Les données à caractère personnel communiquées par l'administré sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails,

3

Cliquez sur "**Continuer**" pour avancer dans le formulaire.

The screenshot shows a web form on a laptop screen. On the left is a navigation menu with the following items: Indications générales, Revenus, Dépenses spéciales, Charges extraordinaires, Divers, and Récapitulatif. The main content area contains several informational boxes: a yellow box at the top stating that the electronic procedure does not apply to all situations; a green box with a checkmark asking for acknowledgment of the procedure, including a link to the Guichet.lu page; a blue box with an information icon providing details on consent; and a yellow box with a warning icon regarding data processing. At the bottom of the form, there are five buttons: 'Retour', 'Sauvegarder', 'Sauvegarder et quitter', 'Continuer' (highlighted with a red box), and 'Finaliser'.

Lisez attentivement les conditions d'éligibilité.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	∨
Eligibilité	∧
• Eligibilité	
Indications générales	∨
Revenus	∨
Dépenses spéciales	∨
Charges extraordinaires	∨
Divers	∨
Récapitulatif	∨

Eligibilité

Eligibilité

Pour utiliser cette démarche, vous devez :

disposer d'un :

- [produit LuxTrust](#) par signataire. Pour les contribuables imposés collectivement, la démarche exige une signature électronique par contribuable ;
- [numéro d'identification national](#) au Registre national des personnes physiques (RNPP) par contribuable imposable collectivement.

Nous attirons votre attention que les produits Luxtrust doivent disposer d'un niveau de certificat « Qualified » pour pouvoir signer électroniquement votre déclaration. Veuillez s'il vous plaît tester au préalable votre produit via <https://www.luxtrust.com/fr/my-luxtrust/mon-certificat/tester-mon-certificat>.

Si votre produit ne dispose pas du certificat « Qualified », veuillez contacter le support Luxtrust pour demander une évolution de votre certificat.

ne pas disposer de :

- [bénéfice agricole et forestier](#) ;
- [revenu net provenant de capitaux mobiliers](#) ;
- [revenus nets divers](#) ;
- [revenus extraordinaires](#) visés à l'article 132 L.I.R.

ne pas révoquer une :

- [imposition collective par voie d'assimilation du non-résident au résident](#) selon les dispositions de l'article 157ter L.I.R. ou de l'article 24, §4a de la Convention contre les doubles impositions conclue entre le Luxembourg et la Belgique ;

ne pas demander et ne pas avoir demandé une :

- imposition collective au sens de l'article 3 d) L.I.R., imposition qui se fait sur demande conjointe, par les époux qui ne vivent pas en fait séparés, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente à condition que le contribuable résident réalise au Luxembourg au moins 90% des revenus professionnels du ménage pendant l'année d'imposition ;

5

Cliquez sur "**Continuer**" après avoir confirmé votre éligibilité en cochant la case concernée.

ne pas révoquer une :

- [imposition collective par voie d'assimilation du non-résident au résident](#) selon les dispositions de l'article 157ter L.I.R. ou de l'article 24, §4a de la Convention contre les doubles impositions conclue entre le Luxembourg et la Belgique ;

ne pas demander et ne pas avoir demandé une :

- imposition collective au sens de l'article 3 d) L.I.R., imposition qui se fait sur demande conjointe, par les époux qui ne vivent pas en fait séparés, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente à condition que le contribuable résident réalise au Luxembourg au moins 90% des revenus professionnels du ménage pendant l'année d'imposition ;
- imposition individuelle pure aux sens des articles 3ter, alinéa 2 et 157ter, alinéa 1er L.I.R. ;
- imposition individuelle avec réallocation du revenu imposable ajusté commun aux sens des articles 3ter, alinéa 3 et 157ter, alinéa 1er L.I.R.

ne pas faire une demande pour un(e) :

- régularisation d'impôt par [décompte annuel \(modèle 163\)](#) ;
- [modération d'impôt pour enfant sous forme de dégrèvement d'impôt](#) suivant article 122, alinéa 3 L.I.R. ;
- [bonification d'impôt pour enfant](#) suivant article 123bis, alinéa 1er L.I.R. ;

ne pas avoir :

- été marié(e)s plus d'une fois au cours de l'année d'imposition ;
- changé de pays de résidence au cours de l'année d'imposition ;
- un pays de résidence distinct entre conjoints imposables collectivement.

déclarer :

- les recettes de toutes les personnes imposables collectivement ;
- tous les montants en EURO.

Je certifie, respectivement en cas d'imposition collective, nous certifions respecter les conditions d'éligibilité ci-dessus.

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter **Continuer** Finaliser

6

Vous devez indiquer que vous remplissez **votre propre déclaration** en cochant la réponse "**Contribuable**".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Mandataire contribuable

Êtes-vous le contribuable ou le mandataire du contribuable? * Contribuable Mandataire [G1651](#)

Introduction ▾

Éligibilité ▾

Indications générales ▲

• Mandataire contribuable

- ↳ Informations générales
- ↳ Signalétique contribuable
- ↳ Adresse contribuable
- ↳ Coordonnées bancaires
- ↳ Enfants

Revenus ▾

Dépenses spéciales ▾

Charges extraordinaires ▾

Divers ▾

Récapitulatif ▾

Retour

Sauvegarder

Sauvegarder et quitter

Continuer

Finaliser

Support

Aide

A propos du site

Vous pouvez maintenant commencer à **remplir votre déclaration d'impôts**.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Informations générales

Introduction

Eligibilité

Indications générales

• Mandataire contribuable

• Informations générales

• Signalétique contribuable

• Adresse contribuable

• Coordonnées bancaires

• Enfants

Revenus

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Numéro de dossier ? G1860

Bureau d'imposition * Sélectionner ? T0010

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support

Aide A propos du site



Vos **nom, prénom et numéro d'identification (Matricule)** sont préremplis et **ne peuvent pas être modifiés**.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Signalétique contribuable

Contribuable

Nom *	<input type="text" value="Guichet"/>	G0020
Prénom	<input type="text" value="Alex"/>	G0040
Numéro d'identification national *	<input type="text" value=""/>	G0060
Téléphone	<input type="text" value=""/>	G0120
Courriel	<input type="text" value=""/>	G0140

Situation familiale

Situation au 01/01/2023 *	<input type="text" value="Marié(e)"/>	G0160
Depuis le *	<input type="text" value="08/02/2006"/>	G0180
Le contribuable a-t-il changé de situation en 2023 ? *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	G0200

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Pour la suite, laissez vous guider par l'assistant électronique, qui s'adapte en fonction de vos réponses.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction ▾

Eligibilité ▾

Indications générales ▴

· Mandataire contribuable

· Informations générales

· **Signalétique contribuable**

· Adresse contribuable

· Coordonnées bancaires

· Enfants

Revenus ▾

Dépenses spéciales ▾

Charges extraordinaires ▾

Divers ▾

Récapitulatif ▾

Indications générales - Signalétique contribuable

Contribuable

Nom * Guichet G0020

Prénom Alex G0040

Numéro d'identification national * ? G0060

Téléphone G0120

Courriel G0140

Situation familiale

Situation au 01/01/2023 * Marié(e) ? G0160

Depuis le * 08/02/2006 G0180

Le contribuable a-t-il changé de situation en 2023 ? * Oui Non G0200

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser



Si votre **conjoint·e ou partenaire souhaite utiliser son propre produit LuxTrust** pour la signature électronique, veuillez à bien cocher la case suivante :



Répondez "**Non**" à la question "Le contribuable conjoint/partenaire a-t-il un mandataire?".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Mandataire contribuable conjoint/partenaire

Le contribuable conjoint/partenaire a-t-il un mandataire ? * Oui Non [G1761](#)

- Introduction
- Eligibilité
- Indications générales
- › Mandataire contribuable
- › Informations générales
- › Signalétique contribuable
- › Adresse contribuable
- › Mandataire contribuable conjoint/partenaire
- › Signalétique contribuable conjoint/partenaire
- › Adresse contribuable conjoint/partenaire
- › Coordonnées bancaires
- › Enfants
- Revenus
- Dépenses spéciales
- Charges extraordinaires
- Divers
- Récapitulatif

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Par la suite, vous êtes **redirigé automatiquement** vers les écrans de l'assistant en fonction des catégories de revenus et options renseignées.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Revenus

• Catégories des revenus

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Revenus - Catégories de revenus

i Veuillez indiquer ci-dessous les catégories de revenu que vous devez déclarer.

Bénéfice commercial ?

Bénéfice commercial * Oui Non G4000

Bénéfice agricole et forestier ?

Bénéfice agricole et forestier * Oui Non G4010

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale ?

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale * Oui Non G4020

Revenu net provenant d'une occupation salariée ?

Revenu net provenant d'une occupation salariée * Oui Non G4030

Revenu net résultant de pensions ou de rentes ?

Revenu net résultant de pensions ou de rentes * Oui Non G4060

Revenu net provenant de capitaux mobiliers ?

Revenu net provenant de capitaux mobiliers * Oui Non G4130



Vous avez toujours la possibilité de revenir sur cet écran pour **ajouter ou supprimer un élément.**

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	∨
Eligibilité	∨
Indications générales	∨
Revenus	∧
• Catégories des revenus	
Dépenses spéciales	∨
Charges extraordinaires	∨
Divers	∨
Récapitulatif	∨

Revenus - Catégories de revenus

i Veuillez indiquer ci-dessous les catégories de revenu que vous devez déclarer.

Bénéfice commercial ?

Bénéfice commercial * Oui Non G4000

Bénéfice agricole et forestier ?

Bénéfice agricole et forestier * Oui Non G4010

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale ?

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale * Oui Non G4020

Revenu net provenant d'une occupation salariée ?

Revenu net provenant d'une occupation salariée * Oui Non G4030

Revenu net résultant de pensions ou de rentes ?

Revenu net résultant de pensions ou de rentes * Oui Non G4060

Revenu net provenant de capitaux mobiliers ?

Revenu net provenant de capitaux mobiliers * Oui Non G4130



Cliquez sur les points d'interrogation à côté des champs pour ouvrir des **infobulles** qui contiennent des explications supplémentaires.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Revenu net provenant d'une occupation salariée - Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention

GUICHET Alex

i Minimum forfaitaire de 540 EUR, majoré en cas d'invalidité ou d'infirmité. En cas de déduction des frais effectifs, les détails sont à joindre en annexe libre.

Souhaitez-vous retenir le minimum forfaitaire ou déduire les frais effectifs ?	?	51000
Frais d'obtention sur revenus		51040

Il est déduit à titre de frais d'obtention un minimum forfaitaire fixe à 540 EUR pour les revenus nets provenant d'une occupation salariée ; ce minimum forfaitaire se rapporte aux frais d'obtention autres que les frais de déplacement. Le minimum forfaitaire majoré est accordé indépendamment d'une demande pour un abattement forfaitaire de revenu imposable du chef des charges extraordinaires pour invalidité et infirmité à formuler dans la catégorie de menu "charges extraordinaires". Lorsque l'assujettissement du contribuable à l'impôt n'a pas existé durant toute l'année, ces minima forfaitaires sont à réduire à la fraction correspondante à la période d'assujettissement exprimée en mois entiers. Pour plus d'informations sur ces minima forfaitaires, veuillez consulter les points b) et c) du lien suivant : https://impotsdirects.public.lu/fr/az/f/frais_salar.html#autre_frais. En cas de déduction des frais effectifs, le détail des frais est à dresser sur une annexe libre.

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support



Sauvegardez régulièrement les informations remplies en cliquant sur "**Sauvegarder**" – sans quitter l'assistant...

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Salaires contribuable

Salaires contribuable conjoint/partenaire

Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention contribuable conjoint/partenaire

Récapitulatif

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Revenu net provenant d'une occupation salariée - Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention

GUICHET Alex

i Minimum forfaitaire de 540 EUR, majoré en cas d'invalidité ou d'infirmité. En cas de déduction des frais effectifs, les détails sont à joindre en annexe libre.

Souhaitez-vous renseigner le minimum forfaitaire ou déduire les frais effectifs ?

Frais d'obtention sur revenus 51000

Frais d'obtention sur revenus 51040

Il est déduit à titre de frais d'obtention un minimum forfaitaire fixé à 540 EUR pour les revenus nets provenant d'une occupation salariée ; ce minimum forfaitaire se rapporte aux frais d'obtention autres que les frais de déplacement. Le minimum forfaitaire majoré est accordé indépendamment d'une demande pour un abattement forfaitaire de revenu imposable du chef des charges extraordinaires pour invalidité et infirmité à formuler dans la catégorie de menu "charges extraordinaires". Lorsque l'assujettissement du contribuable à l'impôt n'a pas existé durant toute l'année, ces minima forfaitaires sont à réduire à la fraction correspondante à la période d'assujettissement exprimée en mois entiers. Pour plus d'informations sur ces minima forfaitaires, veuillez consulter les points b) et c) du lien suivant : https://impotsdirects.public.lu/fr/az/f/frais_salar.html#autre_frais. En cas de déduction des frais effectifs, le détail des frais est à dresser sur une annexe libre.

Retour **Sauvegarder** Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support



... ou en cliquant sur
"Sauvegarder et quitter" si vous
voulez quitter l'assistant et
reprendre votre déclaration
ultérieurement.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Salaires contribuable

Salaires contribuable conjoint/partenaire

Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention contribuable conjoint/partenaire

Récapitulatif

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Revenu net provenant d'une occupation salariée - Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention

GUICHET Alex

i Minimum forfaitaire de 540 EUR, majoré en cas d'invalidité ou d'infirmité. En cas de déduction des frais effectifs, les détails sont à joindre en annexe libre.

Souhaitez-vous renseigner le minimum forfaitaire ou déduire des frais effectifs ?

Frais d'obtention sur revenus

Il est déduit à titre de frais d'obtention un minimum forfaitaire fixé à 540 EUR pour les revenus nets provenant d'une occupation salariée ; ce minimum forfaitaire se rapporte aux frais d'obtention autres que les frais de déplacement. Le minimum forfaitaire majoré est accordé indépendamment d'une demande pour un abattement forfaitaire de revenu imposable du chef des charges extraordinaires pour invalidité et infirmité à formuler dans la catégorie de menu "charges extraordinaires". Lorsque l'assujettissement du contribuable à l'impôt n'a pas existé durant toute l'année, ces minima forfaitaires sont à réduire à la fraction correspondante à la période d'assujettissement exprimée en mois entiers. Pour plus d'informations sur ces minima forfaitaires, veuillez consulter les points b) et c) du lien suivant : https://impotsdirects.public.lu/fr/az/f/frais_salar.html#autre_frais. En cas de déduction des frais effectifs, le détail des frais est à dresser sur une annexe libre.

Retour

Sauvegarder

Sauvegarder et quitter

Continuer

Finaliser

Support



Vous pouvez à tout moment reprendre votre déclaration depuis votre espace privé en cliquant sur "**Reprendre la démarche**".

The screenshot displays the MyGuichet.lu mobile application interface. At the top, the header includes the logo 'MyGuichet.lu', a 'COUPLAGE MOBILE' indicator, and the user's profile 'Espace privé Alex Guichet' with language options 'FR DE EN'. Below the header, there are navigation tabs for 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the breadcrumb 'Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' and the title 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' with the ID '2024-A013-M880'. A progress indicator shows 'Etape 1/3 En préparation' with a link 'Voir les étapes'. The contact information for 'Administration des contributions directes (ACD)' is provided. A 'Sommaire' sidebar lists 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The 'Dossier' section shows the message 'Votre démarche n'est pas terminée.' and a prominent blue button labeled 'Reprendre la démarche' which is highlighted with a red border. Below this, there are expandable sections for 'Communication' and 'Historique de la démarche'.

... et ensuite un **aperçu de toutes les informations renseignées.**

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	▼
Eligibilité	▼
Indications générales	▼
Revenus	▼
Revenu net provenant d'une occupation salariée	✓
Dépenses spéciales	▼
Charges extraordinaires	▼
Divers	▼
Récapitulatif	▼
Validation	

Validation

i Le remplissage est terminé.
Attention : votre démarche n'est pas encore transmise.

Pour la situation renseignée dans la démarche, 2 signatures sont attendues.

Prochaines étapes :

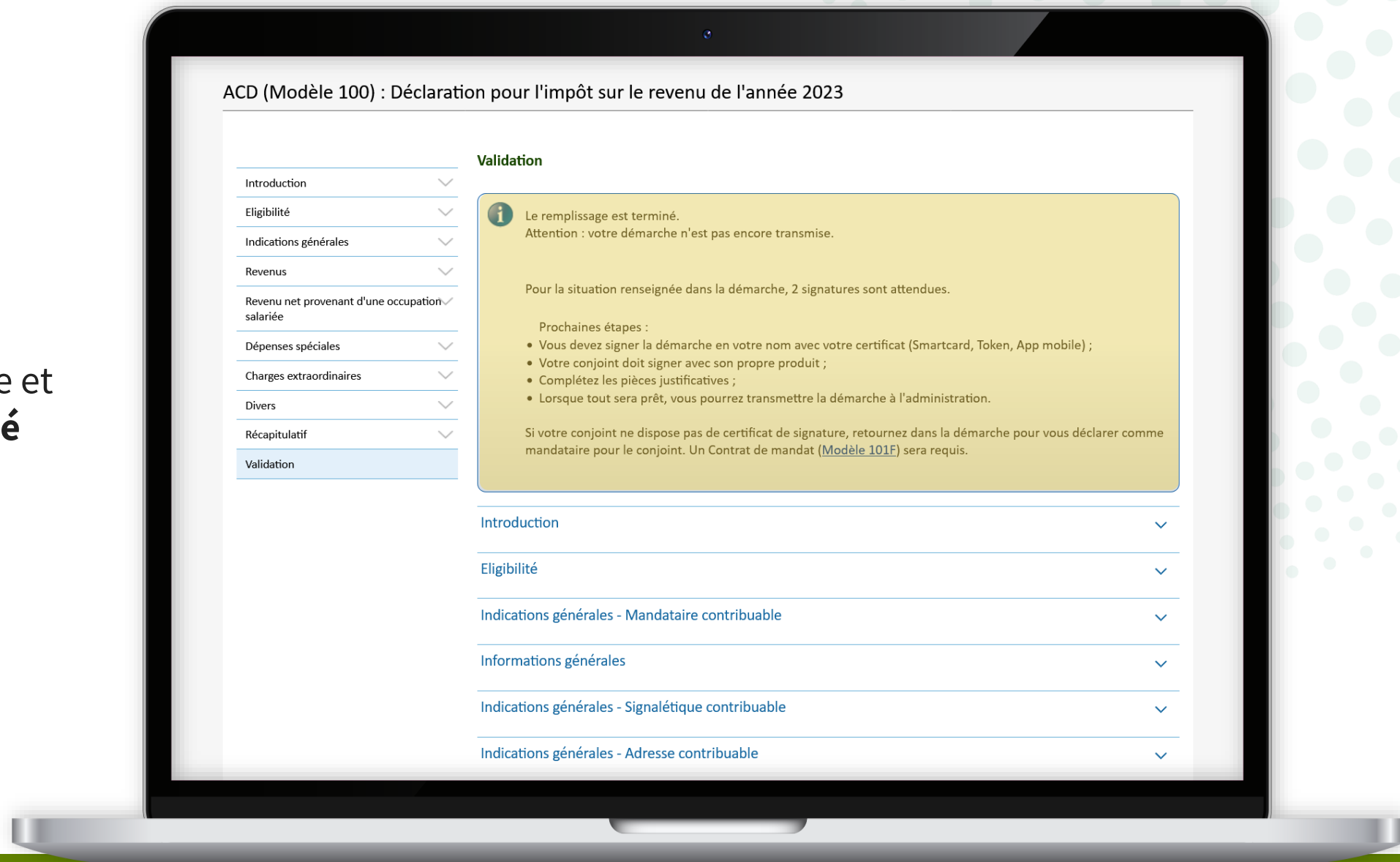
- Vous devez signer la démarche en votre nom avec votre certificat (Smartcard, Token, App mobile) ;
- Votre conjoint doit signer avec son propre produit ;
- Complétez les pièces justificatives ;
- Lorsque tout sera prêt, vous pourrez transmettre la démarche à l'administration.

Si votre conjoint ne dispose pas de certificat de signature, retournez dans la démarche pour vous déclarer comme mandataire pour le conjoint. Un Contrat de mandat ([Modèle 101F](#)) sera requis.

Introduction	▼
Eligibilité	▼
Indications générales - Mandataire contribuable	▼
Informations générales	▼
Indications générales - Signalétique contribuable	▼
Indications générales - Adresse contribuable	▼

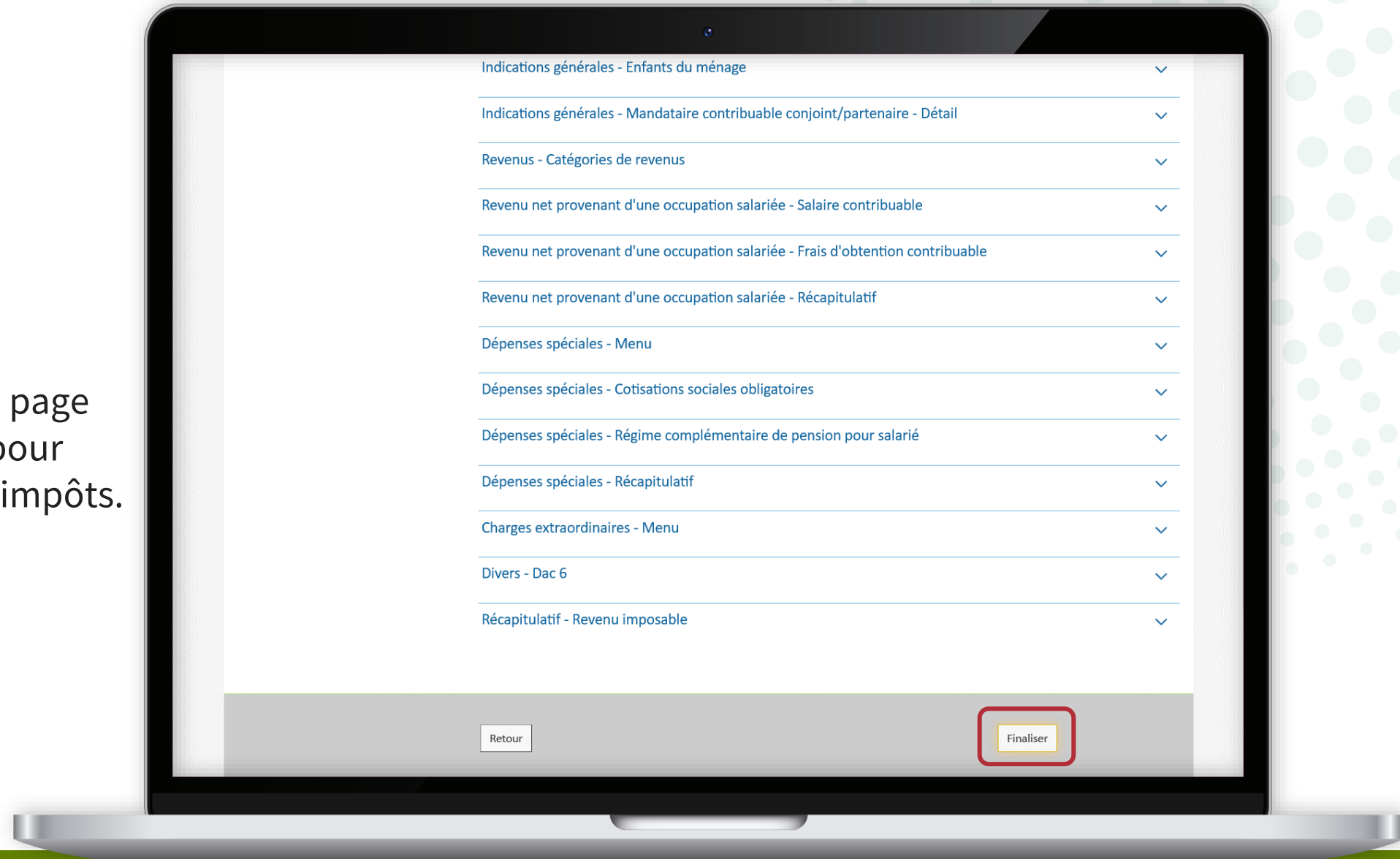


Lisez attentivement la note et vérifiez que le **cas présenté** corresponde bien à votre situation.



13

Scrollez jusqu'en bas de la page et cliquez sur "**Finaliser**" pour signer votre déclaration d'impôts.



Étape 2/4

Saisie du formulaire



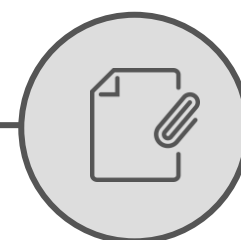
Étape terminée

Signature

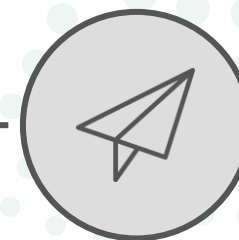


Étape en cours

Ajout de pièces jointes



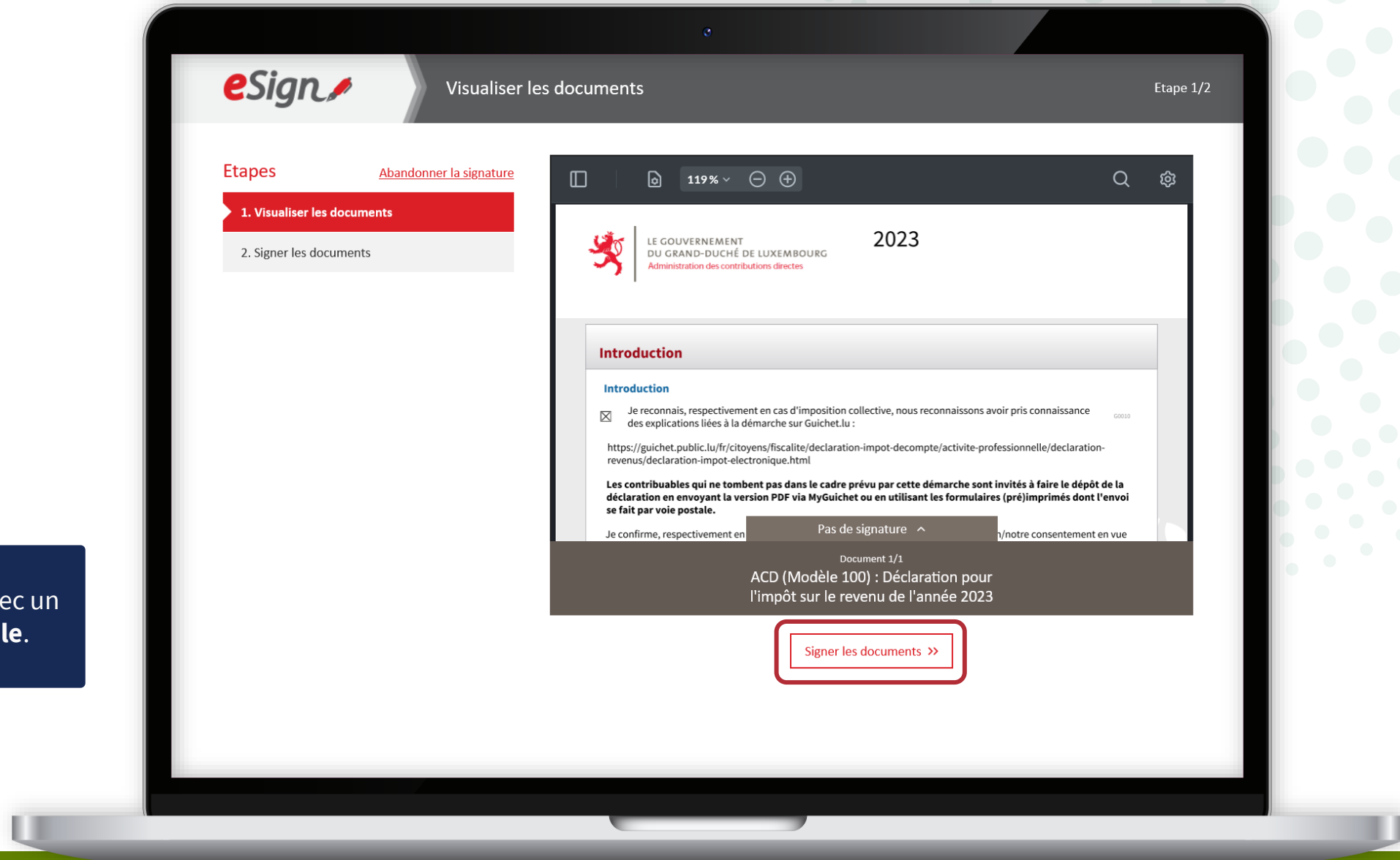
Transmission



14

Cliquez sur "**Signer les documents**".

⚠ Veuillez noter que la signature avec un moyen eIDAS n'est pas possible.



Sélectionnez si vous souhaitez signer :

- au moyen d'un produit LuxTrust ; **ou**
- via l'application mobile GouvID.

The screenshot displays the eSign web interface. At the top left is the eSign logo. The main header reads "Signer les documents" and "Etape 2/2".

Etapes [Abandonner la signature](#)

1. Visualiser les documents ✓
2. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

- > [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)

Vous devez sélectionner un dispositif pour effectuer la signature.

SÉLECTIONNEZ UN DISPOSITIF DE SIGNATURE

LUXTRUST

Signature au moyen d'un produit **LuxTrust** (token, carte, signing stick, Luxtrust Mobile) ou d'une carte eID

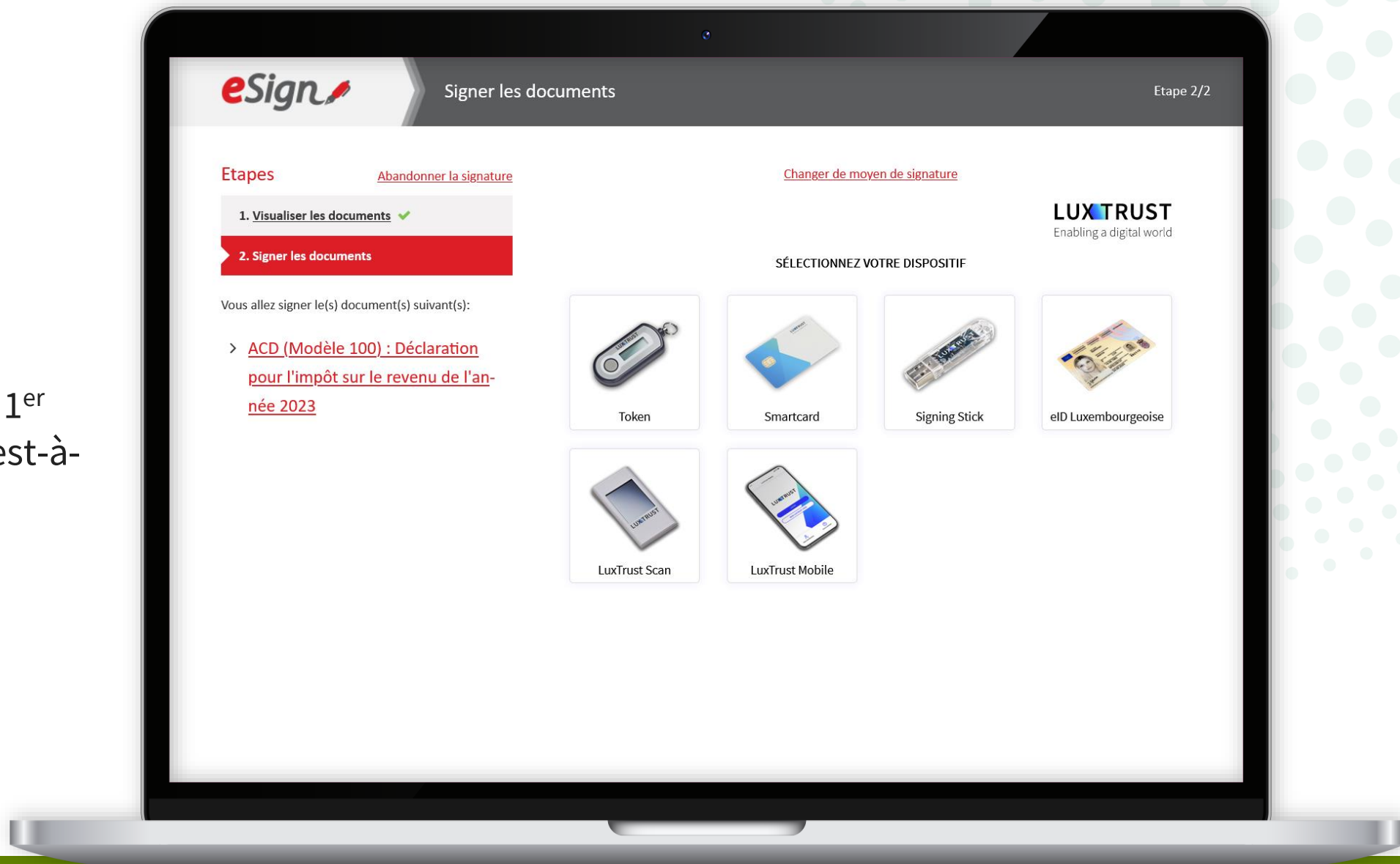
GouvID

Signature au moyen d'un appareil mobile et de l'application GouvID ou d'une carte eID

16

LUXTRUST

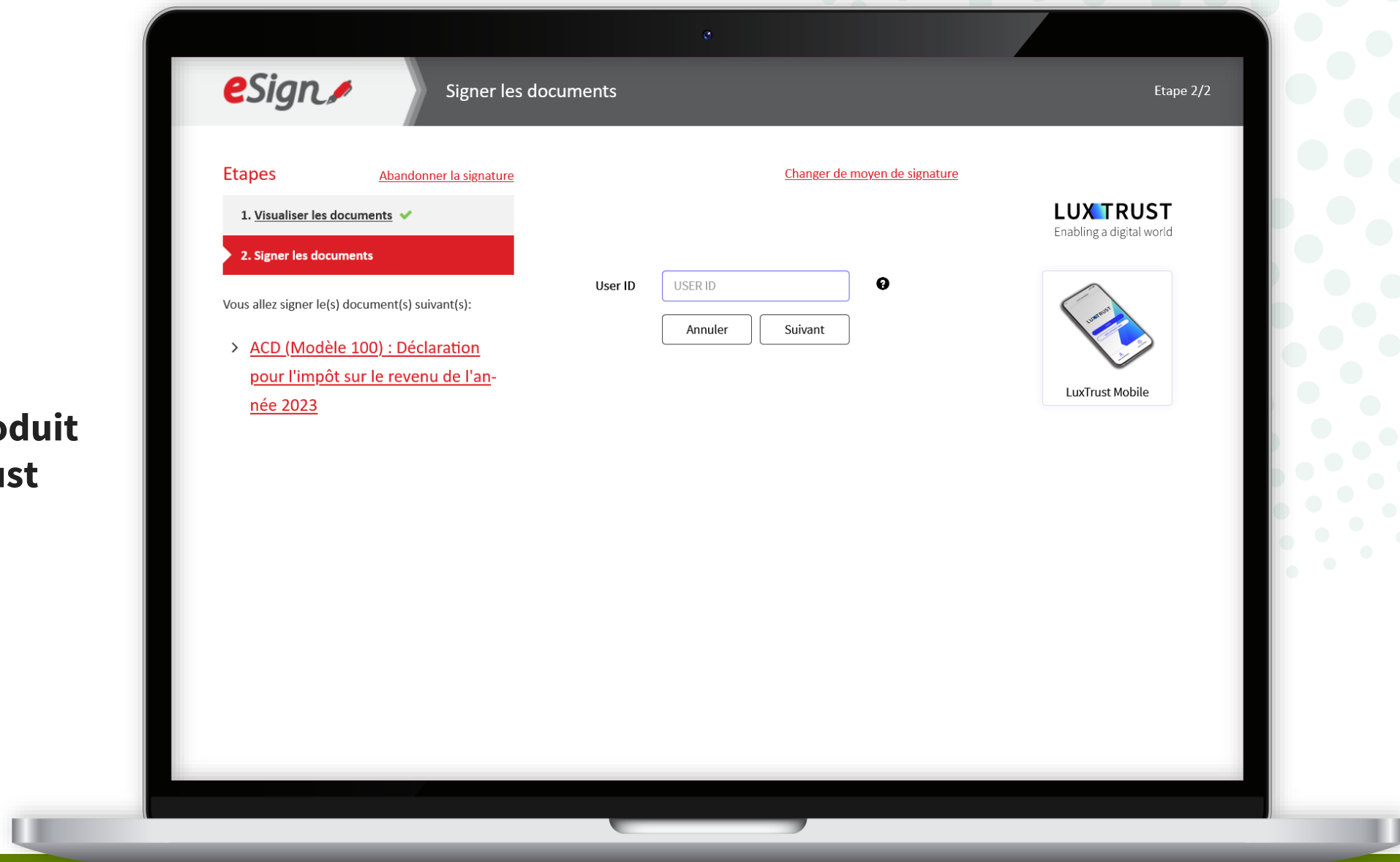
Sélectionnez le produit du 1^{er} contribuable déclarant, c'est-à-dire **vosre produit**.



17

LUXTRUST

Suivez les étapes qui correspondent à **votre produit** (dans cet exemple, **LuxTrust Mobile**).



Saisissez votre **mot de passe**
(*password*).

The screenshot shows the eSign web interface. At the top, the logo 'eSign' is on the left, 'Signer les documents' is in the center, and 'Etape 2/2' is on the right. Below the logo, there are two links: 'Abandonner la signature' and 'Changer de moyen de signature'. The 'Etapas' section shows two steps: '1. Visualiser les documents' (completed with a green checkmark) and '2. Signer les documents' (highlighted in red). Below the steps, it says 'Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):' followed by a link: '> ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023'. To the right, under 'Certificat sélectionné', there is a card for 'ALEX GUICHET' with a smartphone icon. Below this, a text box explains that users can select another certificate by clicking 'Annuler'. A light blue box contains instructions: 'En poursuivant le processus de signature, vous certifiez avoir lu et approuvé les documents présentés à la première étape. Une fois la signature effectuée, vous serez automatiquement redirigé vers MyGuichet afin de poursuivre votre démarche.' At the bottom, there is a login form with 'User ID' (GUAL1234) and 'Password' fields. The 'Password' field is highlighted with a red box. Below the fields are 'Annuler' and 'Suivant' buttons. To the right of the form is the 'LUXTRUST' logo with the tagline 'Enabling a digital world' and an image of a smartphone labeled 'LuxTrust Mobile'.

Acceptez la signature via
l'application LuxTrust Mobile.

eSign Signer les documents Etape 2/2

Etapes [Abandonner la signature](#) [Changer de moyen de signature](#)

1. Visualiser les documents ✓
2. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

- > [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)

Certificat sélectionné

ALEX GUICHET

Vous pouvez sélectionner un autre certificat si vous le souhaitez, en cliquant sur le bouton Annuler.

En poursuivant le processus de signature, vous certifiez avoir lu et approuvé les documents à la dernière étape.
Une fois la signature effectuée, vous serez automatiquement redirigé vers MyGuichet afin de poursuivre votre démarche.

Connexion avec LuxTrust Mobile en cours

LT Une notification vous invitant à valider la transaction a été envoyée sur votre LuxTrust Mobile. Veuillez confirmer...

Votre transaction actuelle expire dans: 4:34

CTIE

ESIGN

TITRE
ACD (MODELE 100) :
DECLARATION POUR ...

Expire le 18/01/2024 16:47

ACCEPTER

REFUSER



Après la 1^{re} signature, vous êtes automatiquement **redirigé vers votre espace privé.**

The screenshot displays the MyGuichet.lu mobile application interface. At the top, the logo 'MyGuichet.lu' is visible on the left, and the user's name 'Alex Guichet' and language options 'FR DE EN' are on the right. Below the header, there are navigation tabs: 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the title 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' with a reference number '2024-A001-F479'. A progress indicator shows 'Etape 2/5 En préparation' with a link 'Voir les étapes'. The contact information for 'Administration des contributions directes' is provided. A sidebar menu on the left includes 'Sommaire', 'Dossier', 'Communication', 'Historique de la démarche', and 'Démarches associées'. The main content area shows a 'Dossier' section with 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 1 pièce jointe' and 'Obligatoire*'. Under 'Formulaire', there is a document card for 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' with a 'Signer' button. Under 'Pièce jointe', there is a document card for 'Certificat de rémunération annuel*' with a 'Joindre' button.

Cliquez sur "**Signer**" pour commencer la 2^e signature.

MyGuichet.lu

COUPLAGE MOBILE Espace privé Alex Guichet FR DE EN

Mes démarches Mes données Mes communications

Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023 ✎
2024-A001-F479

Etape 2/5
En préparation
[Voir les étapes](#)

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes.
[Voir les coordonnées](#)

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Historique de la démarche
- Démarches associées

[En savoir plus sur cette démarche](#)

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 1 pièce jointe Obligatoire*

Formulaire

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023
A signer : 1/2
Edité le 19/01/2024 11:43:44
[Voir les détails](#)

Pièce jointe

Certificat de rémunération annuel*
Certificat de rémunération annuel
A joindre

Signer

Joindre

Cliquez sur "**Signer les documents**".

The screenshot displays the eSign application interface. At the top, the eSign logo is on the left, and the text 'Visualiser les documents' and 'Etape 1/2' are on the right. The main content area is divided into two sections. On the left, a sidebar titled 'Etapes' (Steps) contains two items: '1. Visualiser les documents' (highlighted in red) and '2. Signer les documents'. A link 'Abandonner la signature' is located above the sidebar. The main area shows a document viewer with a toolbar at the top (119% zoom, navigation icons) and a document preview below. The document is from 'LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG' and is dated '2023'. The document title is 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023'. The document content includes an 'Introduction' section with a checkbox and a URL. A signature line is visible with the text 'Je confirme, respectivement en' and 'Une Signature (une valide) ^'. A red box highlights the 'Signer les documents >>' button at the bottom of the document preview.

Votre conjoint·e ou partenaire
répète maintenant les étapes
de signature qui correspondent
à son produit.

The screenshot displays the eSign web interface. At the top left is the eSign logo. The page title is "Signer les documents" and the current step is "Etape 2/2".

Etapes [Abandonner la signature](#)

1. Visualiser les documents ✓
2. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

- > [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)

Vous devez sélectionner un dispositif pour effectuer la signature.

SÉLECTIONNEZ UN DISPOSITIF DE SIGNATURE

LUXTRUST

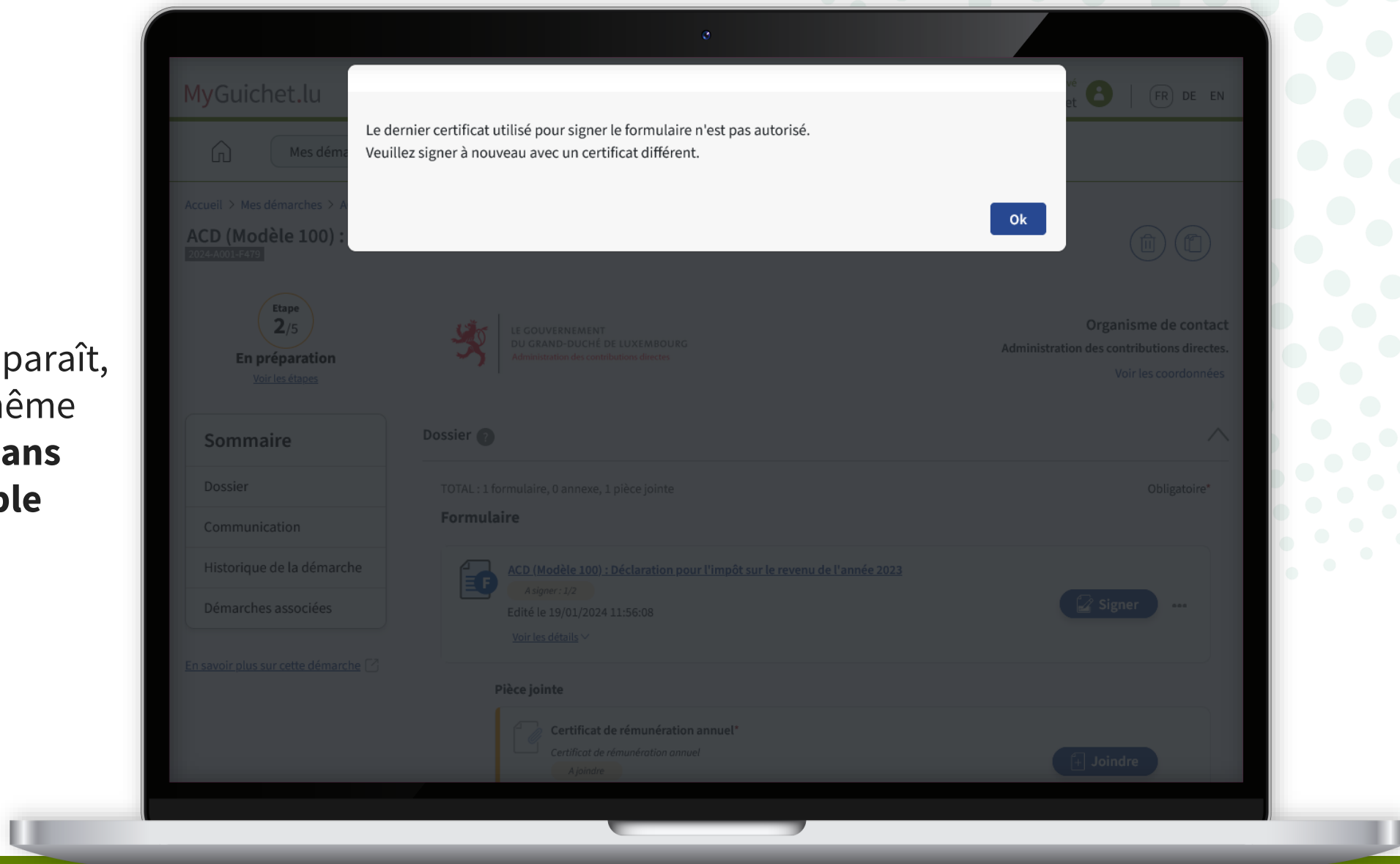
Signature au moyen d'un produit LuxTrust (token, carte, signing stick, Luxtrust Mobile) ou d'une carte eID

GouvID

Signature au moyen d'un appareil mobile et de l'application GouvID ou d'une carte eID



Si ce **message d'erreur** apparaît, vous avez utilisé 2 fois le même produit pour la signature **sans l'avoir indiqué au préalable dans le formulaire**.





Si votre conjoint·e ou partenaire ne dispose pas de son propre produit et que vous souhaitez utiliser votre produit 2 fois pour la signature, vous pouvez **modifier ultérieurement la saisie** dans le formulaire.



Pour ce faire, cliquez d'abord sur les **3 points**.

MyGuichet.lu

COUPLAGE MOBILE Espace privé Alex Guichet FR DE EN

Mes démarches Mes données Mes communications

Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023 ✎
2024-A001-F483

Etape **2/5**
En préparation
[Voir les étapes](#)

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes.
[Voir les coordonnées](#)

Sommaire
Dossier
Communication
Historique de la démarche

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes Obligatoire*

Formulaire

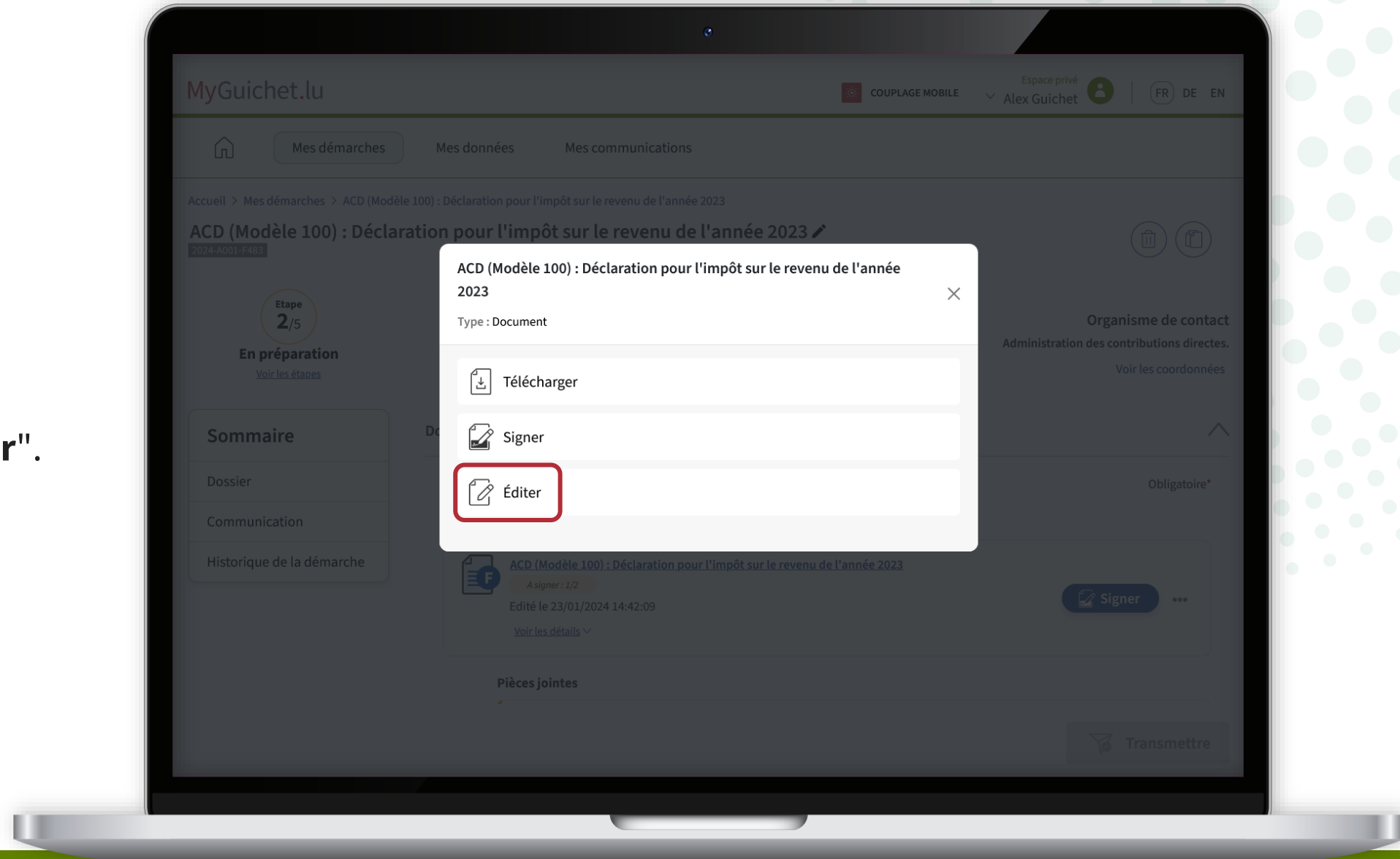
ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023
A signer : 1/2
Edité le 23/01/2024 14:42:09
[Voir les détails](#) ▾

Pièces jointes

Transmettre



Ensuite, cliquez sur "**Éditer**".





Ouvrez l'accordéon "**Indications générales**".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Validation

Le remplissage est terminé.
Attention : votre démarche n'est pas encore transmise.

Pour la situation renseignée dans la démarche, 2 signatures sont attendues.

Prochaines étapes :

- Vous devez signer la démarche en votre nom avec votre certificat (Smartcard, Token, App mobile) ;
- Votre conjoint doit signer avec son propre produit ;
- Complétez les pièces justificatives ;
- Lorsque tout sera prêt, vous pourrez transmettre la démarche à l'administration.

Si votre conjoint ne dispose pas de certificat de signature, retournez dans la démarche pour vous déclarer comme mandataire pour le conjoint. Un Contrat de mandat ([Modèle 101F](#)) sera requis.

Introduction

Eligibilité

Indications générales - Mandataire contribuable

Informations générales

Indications générales - Signalétique contribuable

Indications générales - Adresse contribuable



Cliquez sur "**Mandataire contribuable conjoint/partenaire**".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Validation

i Le remplissage est terminé.
Attention : votre démarche n'est pas encore transmise.

Pour la situation renseignée dans la démarche, 2 signatures sont attendues.

Prochaines étapes :

- Vous devez signer la démarche en votre nom avec votre certificat (Smartcard, Token, App mobile) ;
- Votre conjoint doit signer avec son propre produit ;
- Complétez les pièces justificatives ;
- Lorsque tout sera prêt, vous pourrez transmettre la démarche à l'administration.

Si votre conjoint ne dispose pas de certificat de signature, retournez dans la démarche pour vous déclarer comme mandataire pour le conjoint. Un Contrat de mandat ([Modèle 101F](#)) sera requis.

Introduction

Eligibilité

Indications générales - Mandataire contribuable

Informations générales

Indications générales - Signalétique contribuable

Indications générales - Adresse contribuable

Introduction

Eligibilité

Indications générales - Mandataire contribuable

Informations générales

Indications générales - Signalétique contribuable

Indications générales - Adresse contribuable

Introduction

Eligibilité

Indications générales - Mandataire contribuable

Informations générales

Indications générales - Signalétique contribuable

Indications générales - Adresse contribuable

Validation



Changez la réponse à la question "**Le contribuable conjoint/partenaire a-t-il un mandataire ?**" en "**Oui**".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

• Mandataire contribuable

• Informations générales

• Signalétique contribuable

• Adresse contribuable

• Mode d'imposition

• **Mandataire contribuable conjoint/partenaire**

• Signalétique contribuable conjoint/partenaire

• Adresse contribuable conjoint/partenaire

• Coordonnées bancaires

• Enfants

• Enfants du ménage

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Indications générales - Mandataire contribuable conjoint/partenaire

Le contribuable conjoint/partenaire a-t-il un mandataire ? * Oui Non G1761

i Le contribuable conjoint/partenaire confie le dépôt et la signature de la déclaration à une personne ou un prestataire de service valablement mandatés.

Le mandat valable doit inclure les éléments suivants :

- Désignation du contribuable conjoint/partenaire (mandant) ;
- Coordonnées de la personne ou du prestataire de service (mandataire) ;
- Description du mandat : le mandat est valable pour le dépôt de la déclaration, la signature et le consentement RGPD au nom et pour le compte du contribuable conjoint/partenaire. La réception des bulletins d'impôt n'est pas visée par ce mandat ; les bulletins d'impôt sont envoyés à l'adresse actuelle du contribuable conjoint/partenaire. Prière de contacter le bureau d'imposition compétent pour déposer un mandat permettant la réception des bulletins d'impôt à l'adresse du mandataire.
- Durée du mandat : Le mandat doit préciser l'année d'imposition pour laquelle la démarche est faite; de ce fait il doit être renouvelé lors de chaque nouvelle démarche pour le dépôt d'une déclaration d'une année d'imposition subséquente.

Le formulaire relatif au '[contrat de mandat](#)' est téléchargeable depuis le site internet de l'ACD.



Scrollez jusqu'en bas de la page et cliquez sur "**Continuer**" pour avancer dans le formulaire.

Introduction

Eligibilité

Indications générales

- Mandataire contribuable
- Informations générales
- Signalétique contribuable
- Adresse contribuable
- Mode d'imposition
- **Mandataire contribuable conjoint/partenaire**
- Signalétique contribuable conjoint/partenaire
- Adresse contribuable conjoint/partenaire
- Coordonnées bancaires
- Enfants
- Enfants du ménage
- Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Le contribuable conjoint/partenaire a-t-il un mandataire ? Oui Non G1761

i Le contribuable conjoint/partenaire confie le dépôt et la signature de la déclaration à une personne ou un prestataire de service valablement mandatés.

Le mandat valable doit inclure les éléments suivants :

- Désignation du contribuable conjoint/partenaire (mandant) ;
- Coordonnées de la personne ou du prestataire de service (mandataire) ;
- Description du mandat : le mandat est valable pour le dépôt de la déclaration, la signature et le consentement RGPD au nom et pour le compte du contribuable conjoint/partenaire. La réception des bulletins d'impôt n'est pas visée par ce mandat ; les bulletins d'impôt sont envoyés à l'adresse actuelle du contribuable conjoint/partenaire. Prière de contacter le bureau d'imposition compétent pour déposer un mandat permettant la réception des bulletins d'impôt à l'adresse du mandataire.
- Durée du mandat : Le mandat doit préciser l'année d'imposition pour laquelle la démarche est faite; de ce fait il doit être renouvelé lors de chaque nouvelle démarche pour le dépôt d'une déclaration d'une année d'imposition subséquente.

Le formulaire relatif au '[contrat de mandat](#)' est téléchargeable depuis le site internet de l'ACD.

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter **Continuer** Finaliser



Avancez jusqu'à la page
**"Indications générales -
Mandataire contribuable
conjoint/partenaire - Détail"**.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

· Mandataire contribuable

· Informations générales

· Signalétique contribuable

· Adresse contribuable

· Mode d'imposition

· Mandataire contribuable conjoint/partenaire

· Signalétique contribuable conjoint/partenaire

· Adresse contribuable conjoint/partenaire

· Coordonnées bancaires

· Enfants

· Enfants du ménage

· Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Indications générales - Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

i Le contribuable conjoint/partenaire confie le dépôt et la signature de la déclaration à une personne ou un prestataire de service valablement mandatés.

Le mandat valable doit inclure les éléments suivants :

- Désignation du contribuable conjoint/partenaire (mandant) ;
- Coordonnées de la personne ou du prestataire de service (mandataire) ;
- Description du mandat : le mandat est valable pour le dépôt de la déclaration, la signature et le consentement RGPD au nom et pour le compte du contribuable conjoint/partenaire. La réception des bulletins d'impôt n'est pas visée par ce mandat ; les bulletins d'impôt sont envoyés à l'adresse actuelle du contribuable conjoint/partenaire. Prière de contacter le bureau d'imposition compétent pour déposer un mandat permettant la réception des bulletins d'impôt à l'adresse du mandataire.
- Durée du mandat : Le mandat doit préciser l'année d'imposition pour laquelle la démarche est faite; de ce fait il doit être renouvelé lors de chaque nouvelle démarche pour le dépôt d'une déclaration d'une année d'imposition subséquente.

Le formulaire relatif au '[contrat de mandat](#)' est téléchargeable depuis le site internet de l'ACD.

Le contribuable est-il le mandataire du contribuable conjoint/partenaire ? * Oui Non G1850

Est-ce que le mandataire est une personne physique ou une personne morale ? * Personne physique Personne morale G1771

Mandataire

Personne de contact



Changez la réponse à la question "**Le contribuable conjoint/partenaire est-il le mandataire du contribuable conjoint/ mandataire ?**" en "**Oui**".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023


Indications générales - Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

i Le contribuable conjoint/partenaire confie le dépôt et la signature de la déclaration à une personne ou un prestataire de service valablement mandatés.

Le mandat valable doit inclure les éléments suivants :

- Désignation du contribuable conjoint/partenaire (mandant) ;
- Coordonnées de la personne ou du prestataire de service (mandataire) ;
- Description du mandat : le mandat est valable pour le dépôt de la déclaration, la signature et le consentement RGPD au nom et pour le compte du contribuable conjoint/partenaire. La réception des bulletins d'impôt n'est pas visée par ce mandat ; les bulletins d'impôt sont envoyés à l'adresse actuelle du contribuable conjoint/partenaire. Prière de contacter le bureau d'imposition compétent pour déposer un mandat permettant la réception des bulletins d'impôt à l'adresse du mandataire.
- Durée du mandat : Le mandat doit préciser l'année d'imposition pour laquelle la démarche est faite; de ce fait il doit être renouvelé lors de chaque nouvelle démarche pour le dépôt d'une déclaration d'une année d'imposition subséquente.

Le formulaire relatif au '[contrat de mandat](#)' est téléchargeable depuis le site internet de l'ACD.

Le contribuable est-il le mandataire du contribuable conjoint/partenaire ? * Oui Non  G1850

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Mandataire contribuable

Informations générales

Signalétique contribuable

Adresse contribuable

Mode d'imposition

Mandataire contribuable conjoint/partenaire

Signalétique contribuable conjoint/partenaire

Adresse contribuable conjoint/partenaire

Coordonnées bancaires

Enfants

Enfants du ménage

Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif



Téléchargez le **contrat de mandat** pour l'ajouter comme pièce jointe à votre déclaration.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023


Indications générales - Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

i Le contribuable conjoint/partenaire confie le dépôt et la signature de la déclaration à une personne ou un prestataire de service valablement mandatés.

Le mandat valable doit inclure les éléments suivants :

- Désignation du contribuable conjoint/partenaire (mandant) ;
- Coordonnées de la personne ou du prestataire de service (mandataire) ;
- Description du mandat : le mandat est valable pour le dépôt de la déclaration, la signature et le consentement RGPD au nom et pour le compte du contribuable conjoint/partenaire. La réception des bulletins d'impôt n'est pas visée par ce mandat ; les bulletins d'impôt sont envoyés à l'adresse actuelle du contribuable conjoint/partenaire. Prière de contacter le bureau d'imposition compétent pour déposer un mandat permettant la réception des bulletins d'impôt à l'adresse du mandataire.
- Durée du mandat : Le mandat doit préciser l'année d'imposition pour laquelle la démarche est faite; de ce fait il doit être renouvelé lors de chaque nouvelle démarche pour le dépôt d'une déclaration d'une année d'imposition subséquente.

Le formulaire relatif au '**contrat de mandat**' est téléchargeable depuis le site internet de l'ACD.

Le contribuable est-il le mandataire du contribuable conjoint/partenaire ? * Oui Non  G1850

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Mandataire contribuable

Informations générales

Signalétique contribuable

Adresse contribuable

Mode d'imposition

Mandataire contribuable conjoint/partenaire

Signalétique contribuable conjoint/partenaire

Adresse contribuable conjoint/partenaire

Coordonnées bancaires

Enfants

Enfants du ménage

Mandataire contribuable conjoint/partenaire - Détail

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Dépenses spéciales

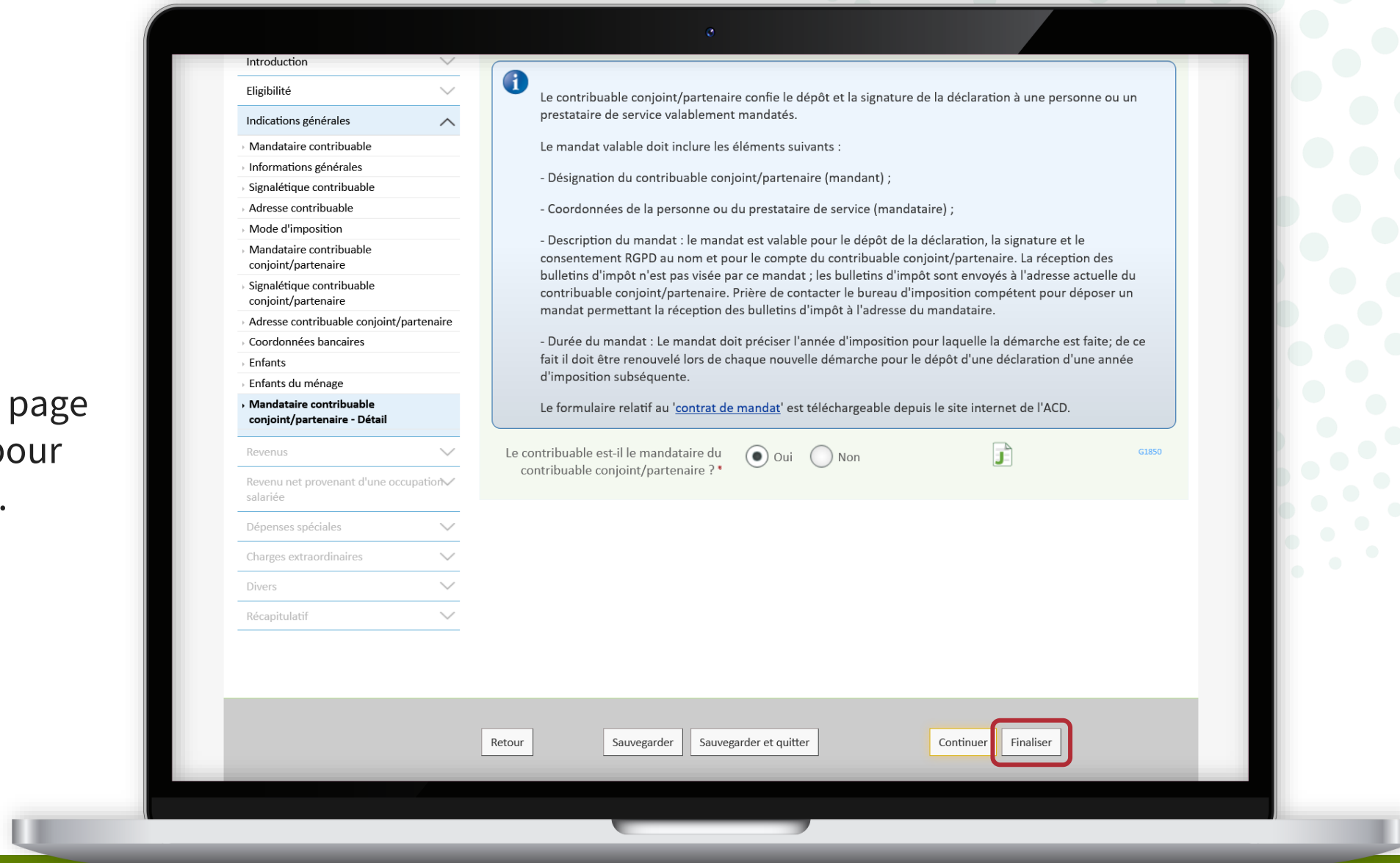
Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif



Scrollez jusqu'en bas de la page et cliquez sur "**Finaliser**" pour recommencer la signature.





Cliquez sur "**Signer les documents**".

La signature électronique apposée avant la modification de la saisie du formulaire n'est pas reprise.

The screenshot shows the eSign application interface. At the top left is the eSign logo. The main header reads "Visualiser les documents" and "Etape 1/2". On the left, there is a sidebar with "Etapes" (Steps) and "Abandonner la signature" (Abandon signature). The steps are: 1. Visualiser les documents (highlighted in red) and 2. Signer les documents. The main area displays a document preview for "LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Administration des contributions directes 2023". The document content includes an "Introduction" section with a checkbox and a URL: <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/fiscalite/declaration-impot-decompte/activite-professionnelle/declaration-revenus/declaration-impot-electronique.html>. Below the document, there is a signature line with "Pas de signature" and "notre consentement en vue". At the bottom of the document preview, it says "Document 1/1 ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023". A red-bordered button labeled "Signer les documents >>" is positioned below the document preview.



Suivez les **étapes de signature** qui correspondent à votre produit.

The screenshot displays the eSign interface for signing documents. At the top left is the eSign logo, and at the top right is the text "Signer les documents" and "Etape 2/2".

Etapes [Abandonner la signature](#)

1. Visualiser les documents ✓
2. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

- > [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)

Vous devez sélectionner un dispositif pour effectuer la signature.

SÉLECTIONNEZ UN DISPOSITIF DE SIGNATURE

LUXTRUST

Signature au moyen d'un produit **LuxTrust** (token, carte, signing stick, Luxtrust Mobile) ou d'une carte eID

GouvID

Signature au moyen d'un appareil mobile et de l'application GouvID ou d'une carte eID



Cliquez sur "**Signer**" pour commencer la 2^e signature.

The screenshot shows the MyGuichet.lu interface for the 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' process. The page is currently in the 'En préparation' stage, which is Step 2 out of 5. The user is identified as Alex Guichet. The page includes a navigation menu with 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the document title, a progress indicator, and a 'Signer' button highlighted with a red box. The document is titled 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' and was edited on 06/02/2024 at 14:55:27. The page also displays the Luxembourg government logo and the contact information for the 'Administration des contributions directes'.



Cliquez sur "**Signer les documents**" et répétez les étapes de signature qui correspondent à votre produit.

The screenshot displays the eSign application interface. At the top, the 'eSign' logo is on the left, 'Visualiser les documents' is in the center, and 'Etape 1/2' is on the right. Below the logo, there is a section titled 'Etapas' with a link 'Abandonner la signature'. Two steps are listed: '1. Visualiser les documents' (highlighted in red) and '2. Signer les documents'. The main area shows a document viewer for 'LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Administration des contributions directes 2023'. The document content includes an 'Introduction' section with a checkbox and a URL. A signature line is visible with the text 'Je confirme, respectivement en' and 'Une Signature (une valide)'. Below the document, the text 'Document 1/1 ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' is displayed. A red box highlights the 'Signer les documents >>' button at the bottom.



Après la 2^e signature, vous êtes automatiquement **redirigé vers votre espace privé**.

La **double signature** est maintenant **terminée**.

The screenshot displays the MyGuichet.lu mobile application interface. At the top, the logo 'MyGuichet.lu' is visible on the left, and 'Espace privé Alex Guichet' with a user profile icon and language options 'FR DE EN' are on the right. Below the header, there are navigation tabs: 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the breadcrumb 'Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023'. The title 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' is prominently displayed with a document icon and a trash icon. Below the title, a status indicator shows 'Etape 3/5 En préparation' with a link 'Voir les étapes'. To the right, the contact information for 'Administration des contributions directes' is provided. A sidebar on the left contains a 'Sommaire' section with links to 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The main content area also features a 'Dossier' section with a question mark icon and a 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes' summary. Under 'Formulaire', a document card for 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' is shown, marked as 'Transmissible' and 'Obligatoire*', with an 'Éditer' button. Under 'Pièces jointes', a card for 'Certificat de rémunération annuel*' is shown with a 'Joindre' button.



Le **contrat de mandat** est automatiquement ajouté à la liste des pièces jointes obligatoires.

The screenshot displays the MyGuichet.lu interface for a tax declaration. At the top left, it indicates 'Etape 3/5 En préparation' with a link to 'Voir les étapes'. The top right shows the contact organization: 'Administration des contributions directes'. A sidebar on the left contains a 'Sommaire' menu with items: 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The main area is titled 'Dossier' and shows 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes' and 'Obligatoire*'. Under 'Formulaire', there is a document card for 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023', marked as 'Transmissible', with an 'Éditer' button. Under 'Pièces jointes', there are two cards: 'Certificat de rémunération annuel*' and 'Contrat de mandat (Modèle 101 F)*', both with 'A joindre' labels and 'Joindre' buttons. At the bottom, there is a dashed box for adding attachments with the text 'Ajouter une pièce jointe ou glissez-déposez vos documents.'

Étape 3/4

Saisie du formulaire



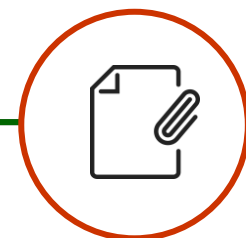
Étape terminée

Signature



Étape terminée

Ajout de pièces jointes



Étape en cours

Transmission





Grâce à la nouvelle fonction **drag-and-drop**, vous pouvez ajouter **plusieurs pièces jointes** à la fois.

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Historique de la démarche

Dossier ? Obligatoire*

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes

Formulaire

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023
Transmissible
Edité le 19/01/2024 12:36:48
[Voir les détails](#) Éditer ...

Pièces jointes

Certificat de rémunération annuel*
Certificat de rémunération annuel
A joindre
Créé le 19/01/2024 11:52:25 Joindre

Contrat de mandat (Modèle 101 F)*
Contrat de mandat (Modèle 101 F)
A joindre
Créé le 19/01/2024 12:30:12 Joindre

Ajouter une pièce jointe ou glissez-déposez vos documents.

Communication

Pour ce faire, il suffit de **glisser-déposer** les documents dans le champ prévu à cet effet.

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Historique de la démarche

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes Obligatoire*

Formulaire

[ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)
Transmissible
Edité le 19/01/2024 12:36:48 Éditer
[Voir les détails](#) ▾

Pièces jointes

Certificat de rémunération annuel*
Certificat de rémunération annuel
A joindre Joindre
Créé le 19/01/2024 11:52:25

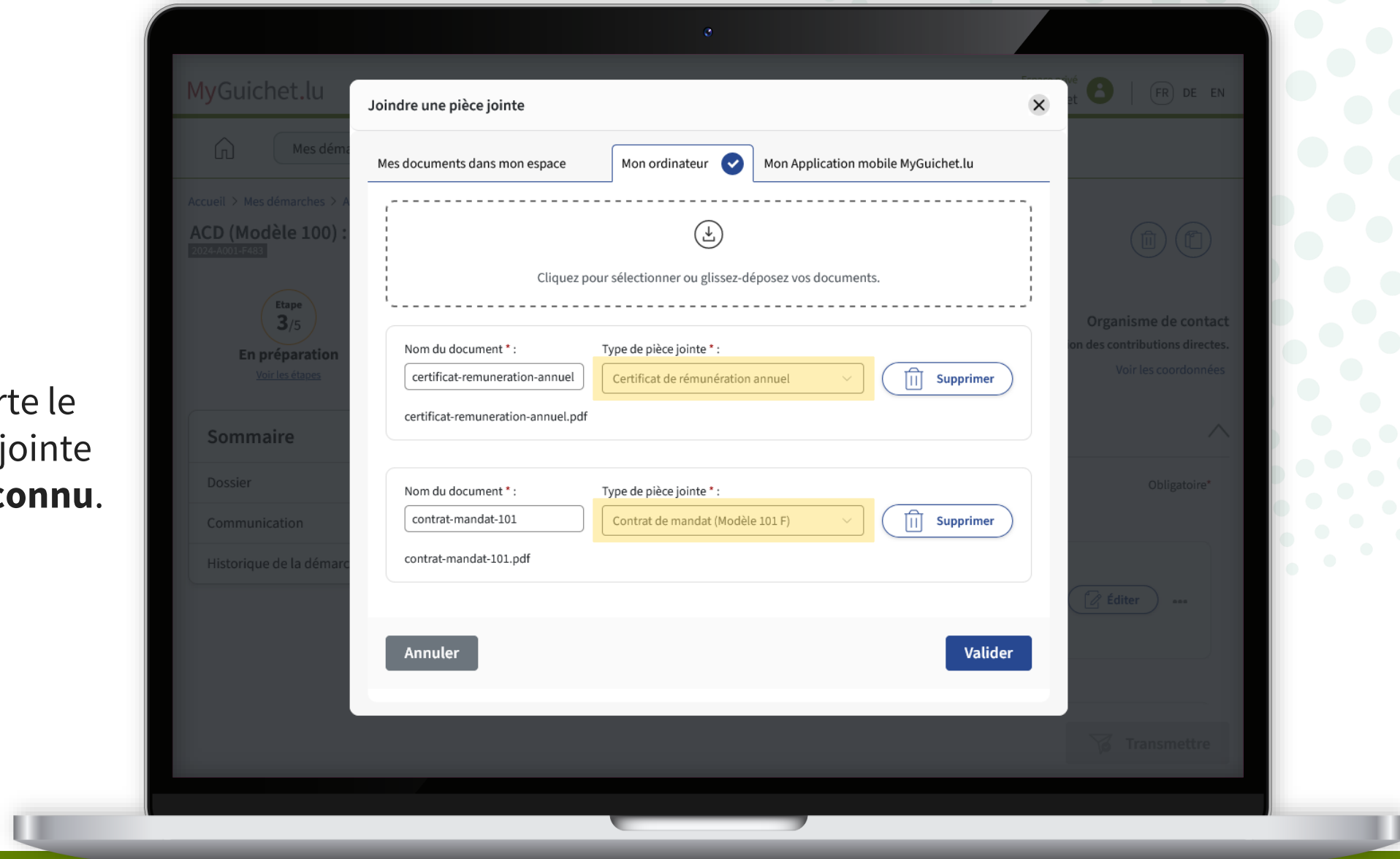
Contrat de mandat (Modèle 101 F)*
Contrat de mandat (Modèle 101 F)
A joindre Joindre
Créé le 19/01/2024 12:30:12

Ajouter une pièce jointe ou glissez-déposez vos documents.

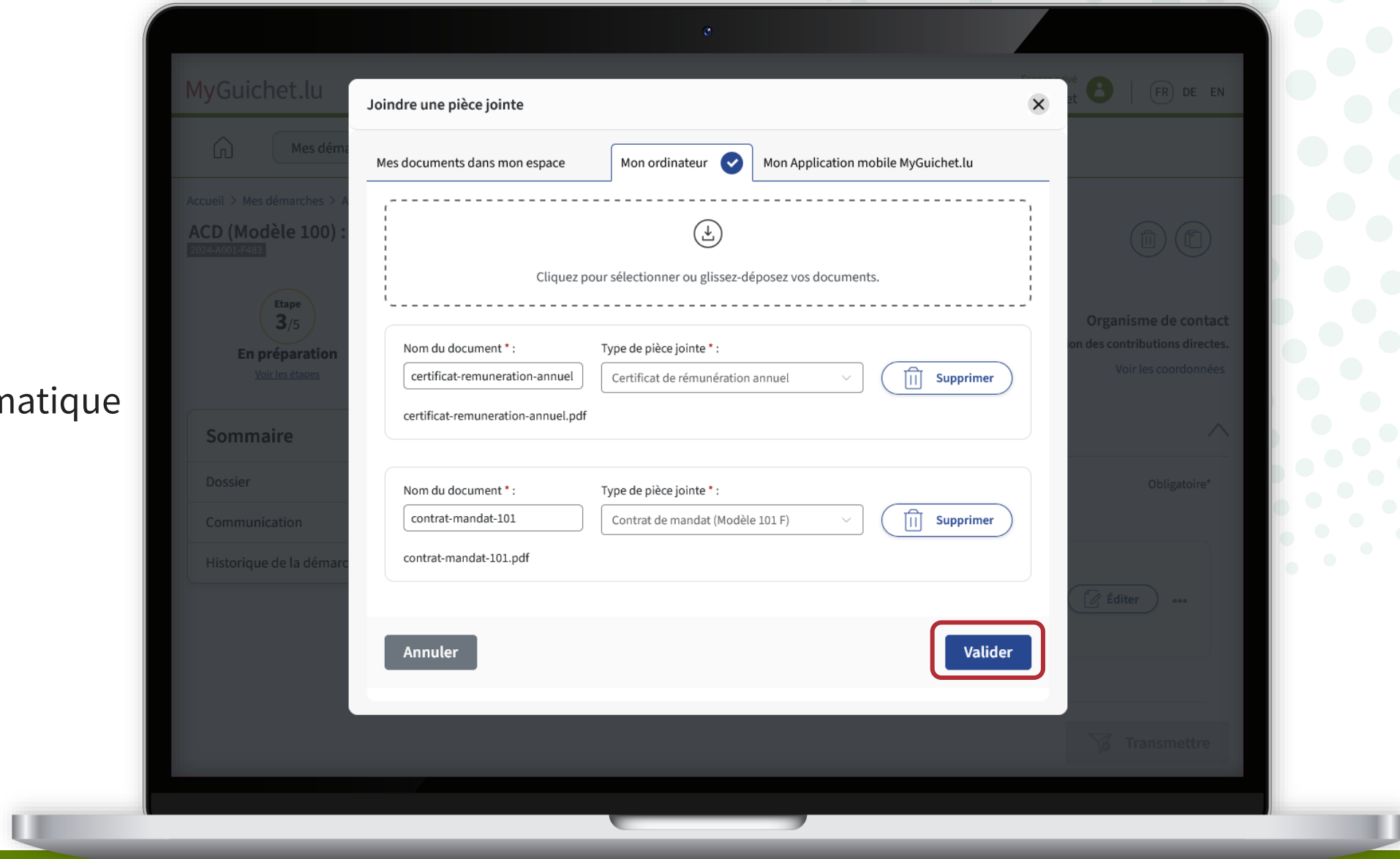
Communication



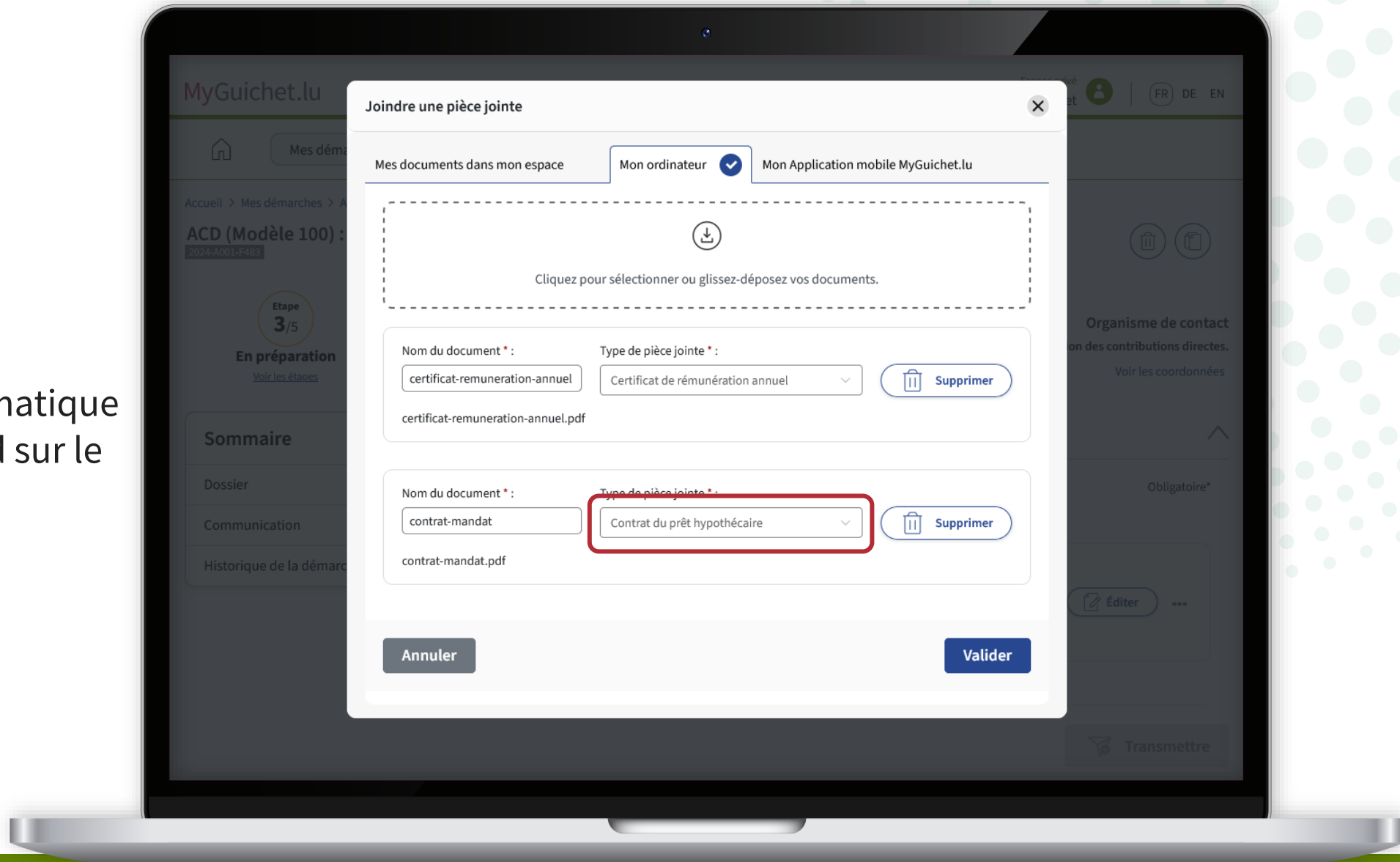
Si le document déposé porte le bon nom, le type de pièce jointe est **automatiquement reconnu**.



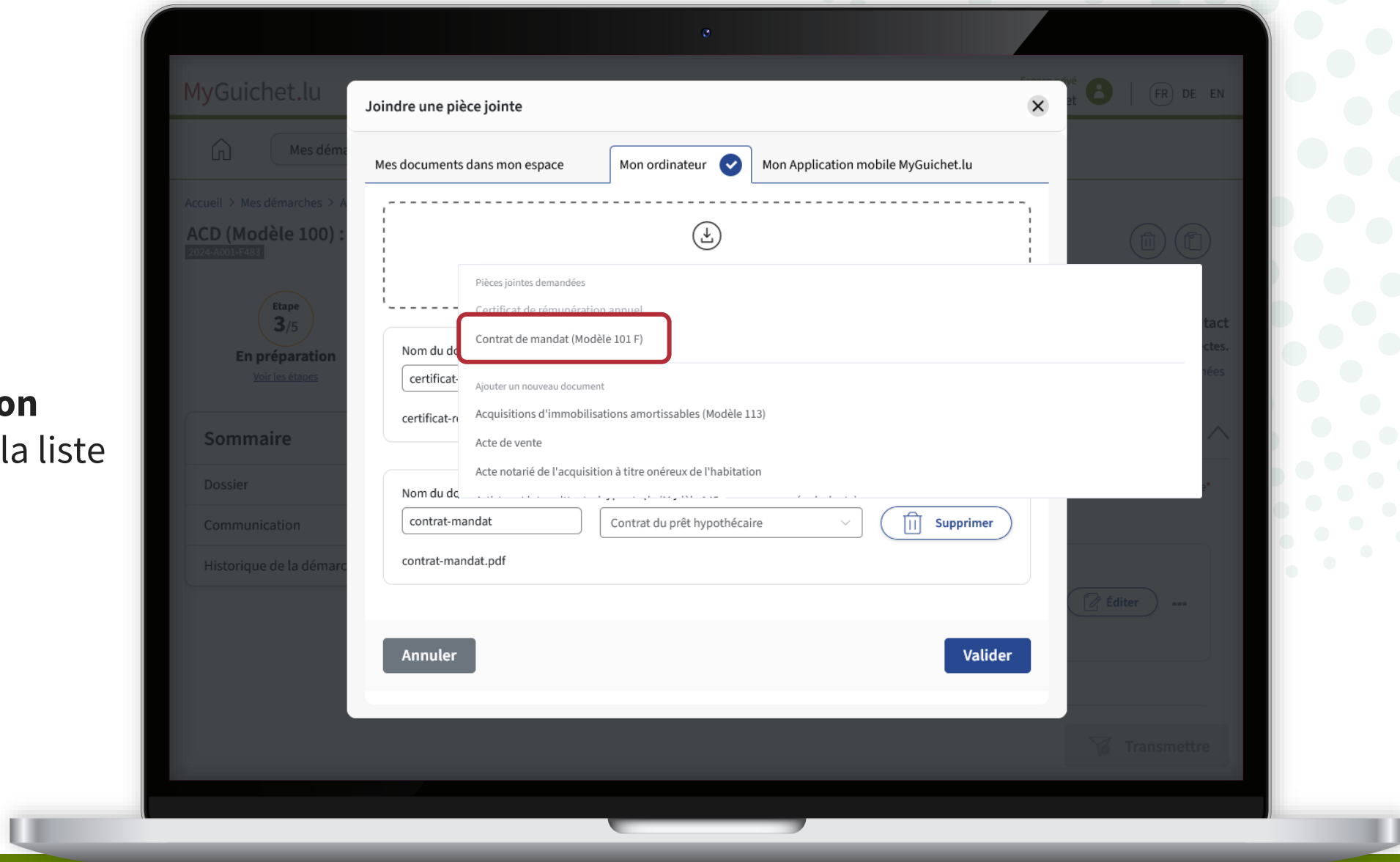
Si la reconnaissance automatique est **correcte**, cliquez sur "**Valider**".



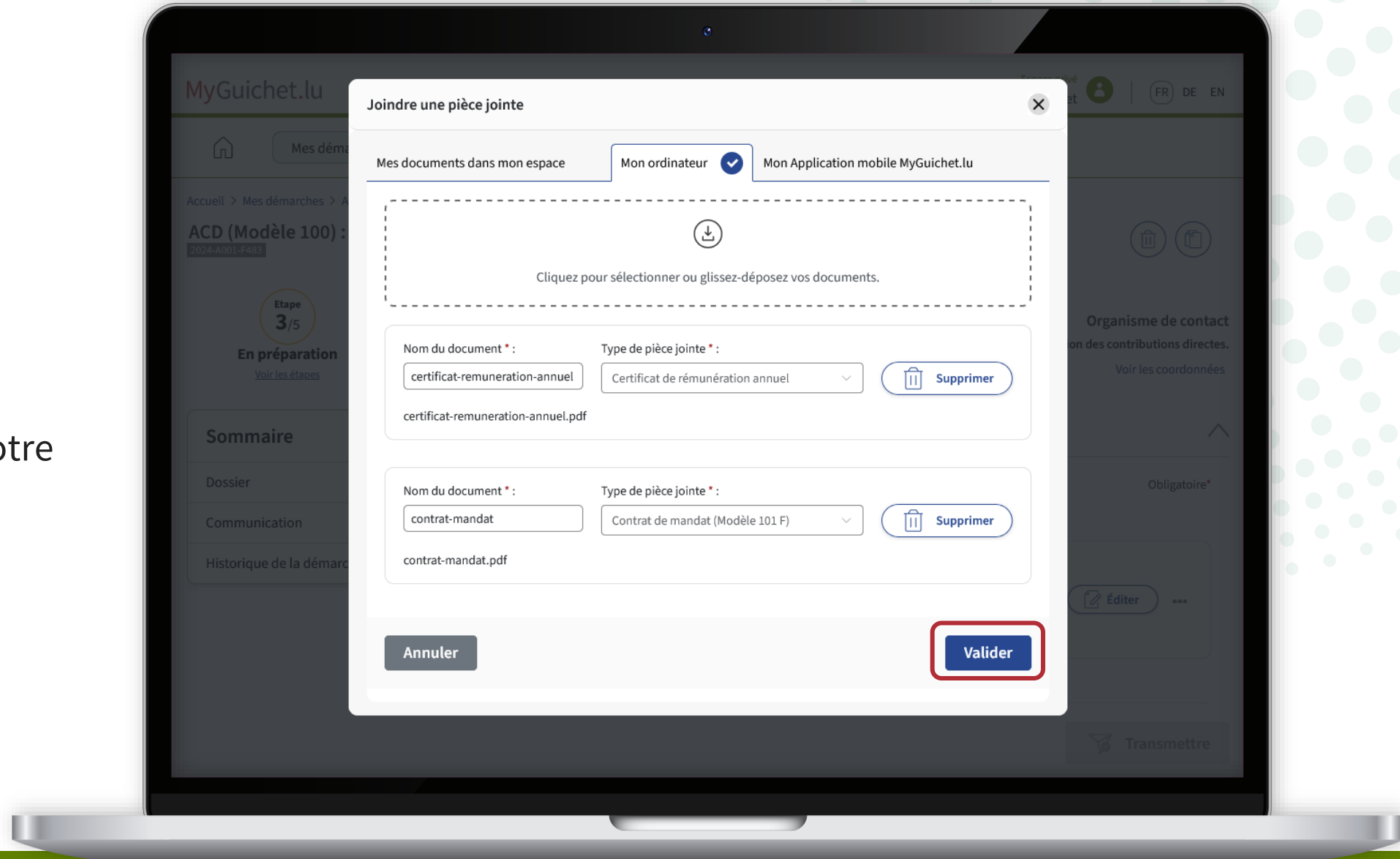
Si la reconnaissance automatique est **fausse**, cliquez d'abord sur le type de pièce jointe.



Ensuite, **sélectionnez le bon type de pièce jointe** dans la liste déroulante.



Cliquez sur "**Valider**" pour joindre les documents à votre démarche.



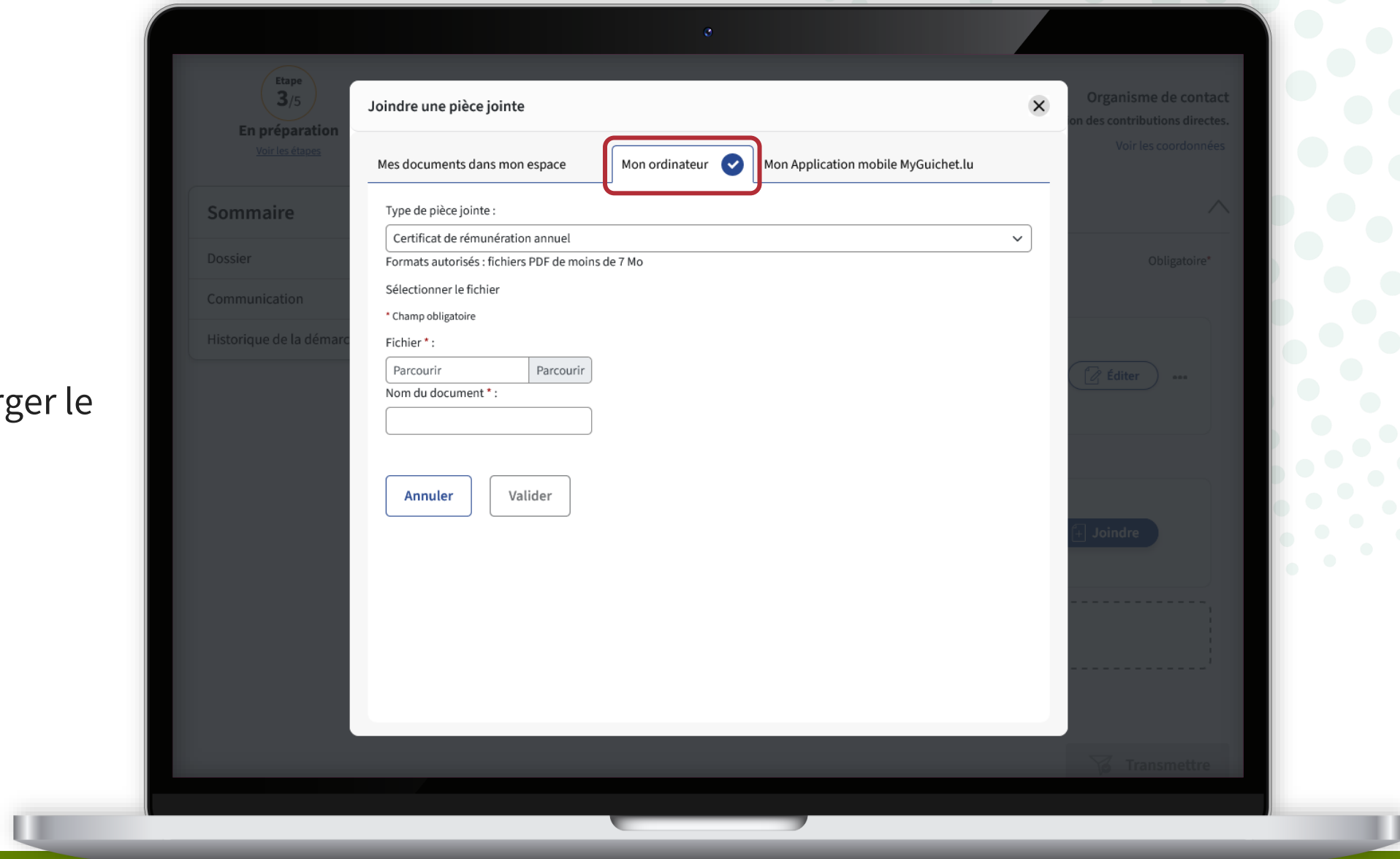


Pour ajouter les pièces jointes, vous pouvez également cliquer sur "**Joindre**".

The screenshot shows a web application interface for document management. On the left, a sidebar contains a 'Sommaire' (Summary) section with links for 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The main area is titled 'Dossier' and shows a summary: 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes' and 'Obligatoire*'. Under the 'Formulaire' section, there is a document entry: 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023', which is 'Transmissible' and was edited on 19/01/2024 at 12:36:48. Below this, the 'Pièces jointes' (Attachments) section lists two documents: 'Certificat de rémunération annuel*' and 'Contrat de mandat (Modèle 101 F)*'. Each attachment has a 'Joindre' button. At the bottom, there is a dashed box containing a download icon, a button labeled 'Ajouter une pièce jointe', and the text 'ou glissez-déposez vos documents.'

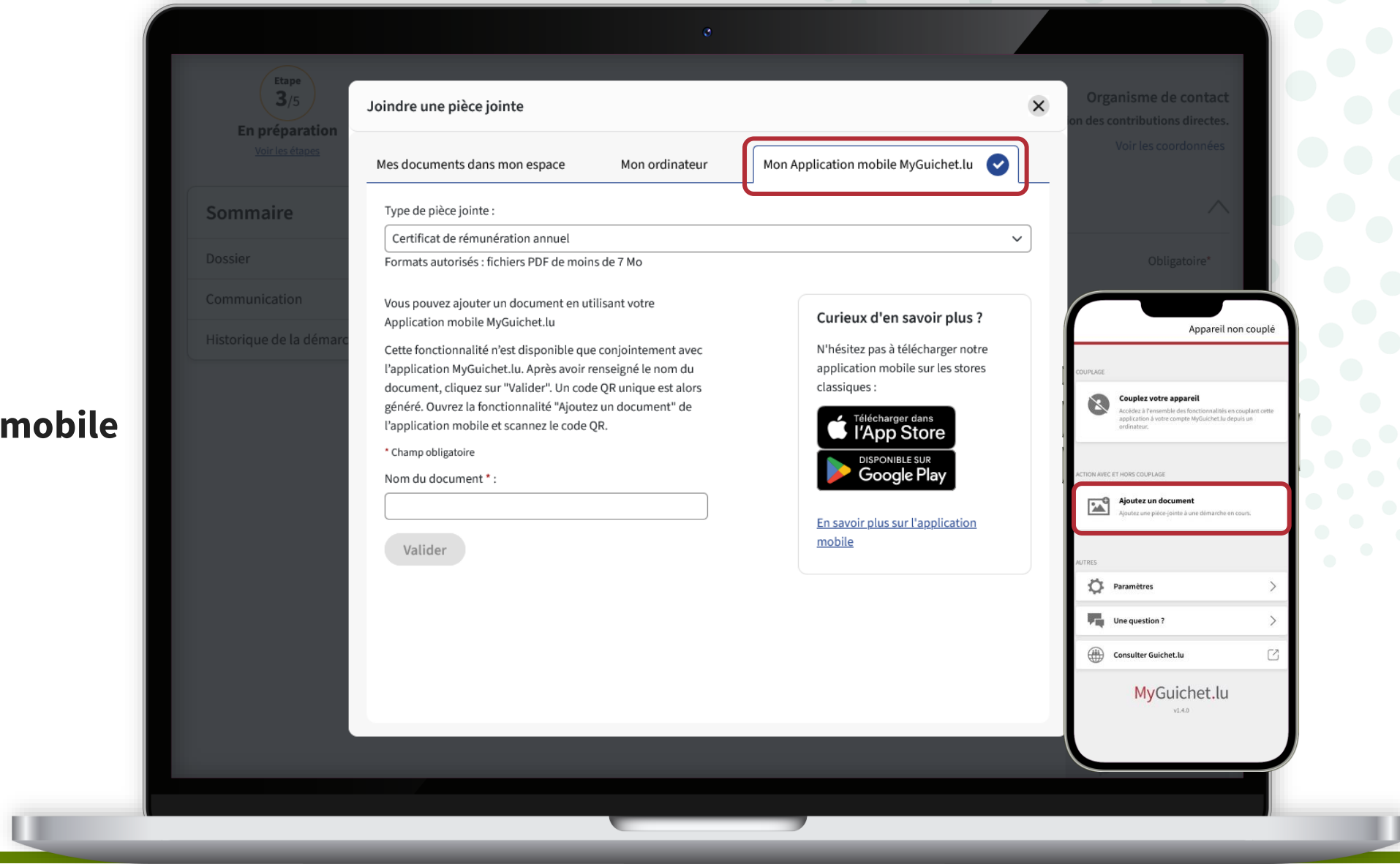


Puis, vous pouvez télécharger le document **depuis votre ordinateur** ...





... ou depuis l'**application mobile MyGuichet.lu**.





Une fois que vous avez ajouté toutes les pièces jointes, votre déclaration d'impôts peut être **transmise à l'ACD**.

The screenshot displays the MyGuichet.lu mobile application interface. At the top, the logo 'MyGuichet.lu' is visible on the left, and 'COUPLAGE MOBILE' and 'Espace privé Alex Guichet' are on the right. Below the header, there are navigation tabs: 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the title 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' with a sub-identifier '2024-A001-K616'. A yellow notification bar states: 'Votre démarche est prête à être transmise à l'organisme. Cliquez sur le bouton "Transmettre".' Below this, there is a progress indicator 'Etape 4/5 En préparation' with a link 'Voir les étapes'. To the right, the contact information for 'Administration des contributions directes' is shown. A sidebar on the left contains a 'Sommaire' menu with items: 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The main content area also features a 'Dossier' section with a summary: 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes' and a 'Formulaire' section listing the document 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' as 'Transmissible', edited on '06/02/2024 14:30:12'. A large blue 'Transmettre' button is located at the bottom right of the page.

Étape 4/4

Saisie du formulaire



Étape terminée

Signature



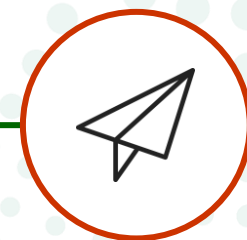
Étape terminée

Ajout de pièces jointes



Étape terminée

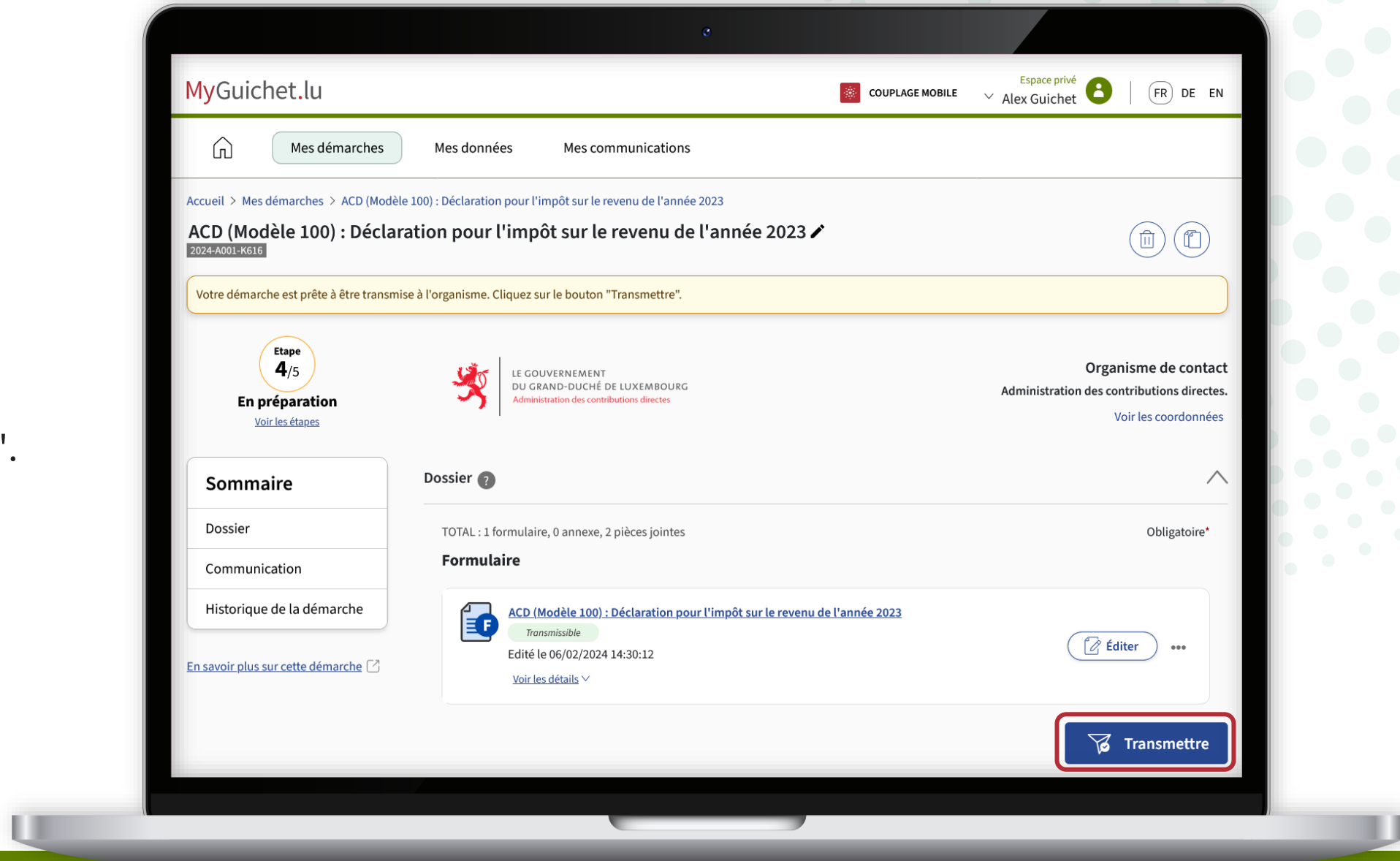
Transmission



Étape en cours

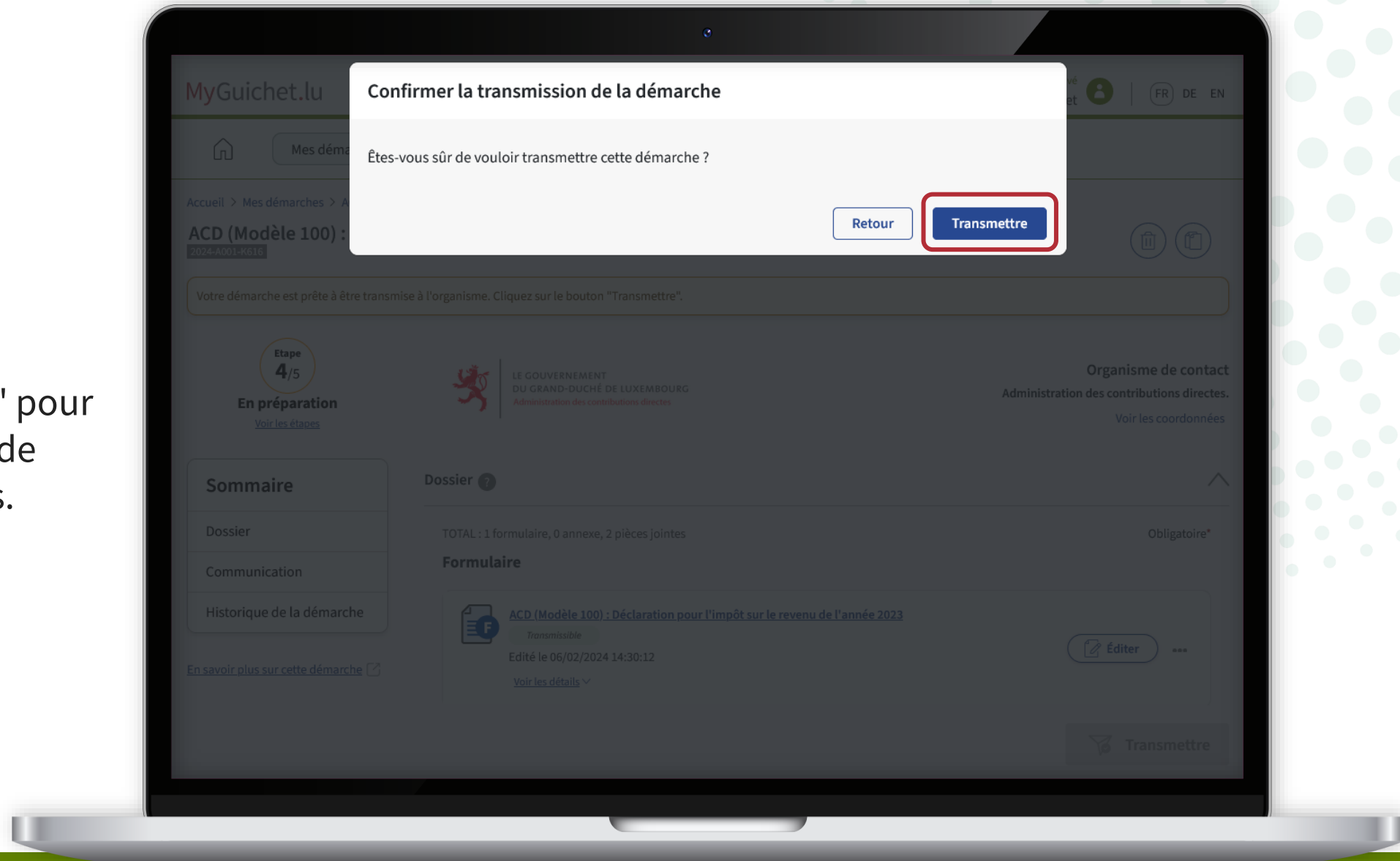


Cliquez sur "Transmettre".





Cliquez sur "**Transmettre**" pour confirmer la transmission de votre déclaration d'impôts.





Vous avez **transmis avec succès**
votre déclaration à l'ACD !

The screenshot displays the MyGuichet.lu interface. At the top, a green notification bar states "Démarche transmise à l'organisme compétent." The user is identified as Alex Guichet. The main heading is "ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023" with the reference number "2024-A001-K616". A message indicates that the submission is complete and no further action is required. The progress indicator shows "Etape 5/5 Transmis". The contact information for the "Administration des contributions directes" is provided. A sidebar menu includes "Sommaire", "Dossier", "Communication", and "Historique de la démarche". The dossier summary shows "TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes" and "Obligatoire*". A list of documents includes the submitted form "ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023" with a "Télécharger" button. A section for "Pièces jointes" shows a file named "contrat-mandat-101".

Vous avez terminé avec succès toutes les étapes de la démarche !

Saisie du formulaire



Signature



Ajout de pièces jointes



Transmission





Si vous avez **activé le service eDelivery** pour les documents de l'ACD, ceux-ci vous seront **envoyés sous format électronique** dans votre espace privé.

The screenshot shows the 'Abonnement aux courriers de l'ACD' page on the MyGuichet.lu website. The navigation bar includes 'Mes démarches', 'Mes données' (highlighted), and 'Mes communications'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Mes données > Abonnement aux courriers de l'ACD'. The page title is 'Abonnement aux courriers de l'ACD'. On the left, there is the logo of the Government of Luxembourg and the text 'LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Administration des contributions directes'. On the right, it says 'Organisme de contact Administration des contributions directes' with a link 'Voir les coordonnées'. The main content area is titled 'Abonnement aux courriers de l'Administration des contributions directes' and explains that documents will be available for consultation and download in the MyGuichet.lu space. It includes a link for more information: impotsdirects.public.lu/fr/support/contact.html. Below this, there is a section titled 'eDelivery' which states that the subscription requires secure links between servers and that users authorize the ACD to make documents accessible. At the bottom, there is a section 'Abonnements disponibles' with four toggle switches, all of which are currently turned on: 'Fiches de retenue d'impôt', 'Bulletins de l'impôt *', 'Bulletins de fixation des avances trimestrielles', and 'Décomptes à la suite des bulletins d'impôt'.

Besoin d'aide ?



Formulaire en ligne

(+352) 247-82 000
du lundi au vendredi de
08h00 à 18h00



11, Rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
du lundi au vendredi de
08h00 à 17h00





Guichet.lu

11, Rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
(+352) 247-82 000



Éditeur responsable :

Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE)

ctie
....

Date de dernière mise à jour :

7 février 2024